JOURNAL OF INTERDISCIPLINARY HISTORY OF IDEAS



2021

Volume 10 Issue 20 Item 2

- Section 2: Articles -

Thomas Jefferson, la Nature et le droit à l'authenticité : l'exemple de la religion

par David Bergeron

JIHI 2021

Volume 10 Issue 20

Section 1: Editorials

1. Images and the JIHI (E. Pasini)

Section 2: Articles

- 2. Thomas Jefferson, la Nature et le droit à l'authenticité: l'exemple de la religion (D. Bergeron)
- 3. Etienne Clavière et l'affirmation d'un républicanisme cosmopolite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (Mathieu Chaptal)
- 4. English Republicanism and the Concept of Interest (A. Ribeiro Gonçalves de Barros)
- 5. Blumenberg, Worldmaking, and Belatedness (J.L. Fernández)

Section 3: Notes

6. Quelle méthode en histoire des idées: quelques réflexions sur un parcours et quelques résultats (A. Tiran)

7. Book Reviews (M. Albertone, R. Garau, E. Pasini)

Thomas Jefferson, la Nature et le droit à l'authenticité : l'exemple de la religion

David Bergeron *

As an Enlightenment thinker, Thomas Jefferson is strongly influenced by empiricist and nominalist philosophers such as Francis Bacon, John Locke and lord Bolingbroke. Jefferson's reflections and ideas are thus centred on particulars, whether as natural elements or human individuals. Authenticity, which we define as the fact of, and the right to be 'oneself', is naturally consequent to such vision. Individuals are conceived by Jefferson as particular right bearers capable of self-determination and distinct thoughts, choices and actions. For him, such possibility for personal distinctiveness is an individual moral right which should be recognized to everyone. Religious beliefs and practices are but one example. Jefferson positions himself authentically in religion, entertaining his own personal conception of, and relation with, the sacred. His own authenticity, a possibility he defends for each individual, makes him personally distinct, and thus valuable in his own right and way to himself, to society and to humanity.



La littérature sur Thomas Jefferson se centre fortement sur l'importance que revêt chez lui le droit individuel¹. Comme chez John Locke, cette dimension de l'homme s'inscrit dans sa nature ainsi que dans ses facultés lui permettant d'y

^{*} Université de Moncton (davidbergeron9 @ hotmail.com).

¹ Consulter particulièrement David N. Mayer, *The Constitutional Thought of Thomas Jefferson* (Charlottesville & London: UP of Virginia, 1994); également, Thomas S. Engeman, éd., *Thomas Jefferson and the Politics of Nature* (Notre Dame: University of Notre Dame Press, 2000).

pourvoir d'une façon justifiée, c'est-à-dire morale. Ainsi, la nature de l'individu constitue ce qui le définit fondamentalement. Mais en amont, il y a la «Nature» en laquelle s'inscrit et se détermine l'individu, et par laquelle il se veut lui-même déterminé¹. La vision qu'y porte Jefferson en est une nominaliste et particulariste, respectant en cela ses mentors que sont Locke et Francis Bacon².

Pour Jefferson, la Nature se définit fondamentalement de deux façons : 1) comme une source de possibilités, par exemple un territoire à exploiter ou un potentiel humain à développer; 2) plus fondamentalement, comme une réalité qui existe, et par ce fait même, qui est matérielle. Dans le cas de l'homme, la Nature, qui est sa réalité, son droit et la source de ses possibilités en tant que vivant, se veut concrètement vécue et sentie, pour alors être considérée et adressée. Cette réalité peut impliquer les nécessités ou la potentialité d'un individu ou d'une génération³.

2:2 David Bergeron

¹ Sur l'importance de la Nature chez Jefferson, voir Charles A. Miller, *Jefferson and Nature. An Interpretation* (Baltimore : The Johns Hopkins UP, 1988).

² Voir cette vision chez Francis Bacon, *The New Organon*, éd. Lisa Jardine et Michael Silverstone (New York: Cambridge UP, 2000), I, §§ XIX-XXXVI; John Locke, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, trad. Pierre Coste (Paris: Librairie Générale Française, 2009), entre autres IV (2, § 14); pour l'influence générale chez Jefferson du nominalisme et de l'empirisme de Bacon et de Locke, voir Miller, *Jefferson and Nature*, 7-13; également, David Bergeron, «Thomas Jefferson et la réflexion sur l'Autochtone. Conception d'une nature au fondement d'un projet humain », *Revue française de science politique* 67 (2017): 498-499, 501-502 et 504-505. Pour l'influence précise de Locke, consulter Mayer, *The Constitutional Thought*, 21, et Michael P. Zuckert, «Founder of the Natural Rights Republic», in *Thomas Jefferson*, éd. Engeman, 14-28. Zuckert mise particulièrement sur l'exemple de la *Déclaration d'Indépendance*. Pour l'influence du trio empiriste que sont Francis Bacon, Isaac Newton et John Locke, voir Barbara A. Perry, «Jefferson's Legacy to the Supreme Court: Freedom of Religion», *Journal of Supreme Court History* 31 (2006): 183.

³ Quelques textes supplémentaires élaborant, à partir de divers angles, sur la signification de la Nature chez Jefferson: Daniel Royot, «L'expansionnisme dans l'idéologie jeffersonienne 1801-1809», in La «Destinée Manifeste» des États-Unis au XIXe siècle. Aspects politiques et idéologiques, éd. Pierre Lagayette (Paris: Ellipses, 1999), 99-107; Joyce Appleby, «Economics: The Agrarian Republic», in Thomas Jefferson, éd. Engeman, 143-163; Maurizio Valsania, «'Our Original Barbarism': Man vs. Nature in Thomas Jefferson's Moral Experience», Journal of the History of Ideas 65 (2004): 627-645; Thomas Hallock, «Notes on the State of Virginia and the Jeffersonian West», in The Cambridge Companion to Thomas Jefferson, éd. Frank Shuffelton (Cambridge, UK: Cambridge UP, 2009), 47-60; Paul B. Thompson, «Thomas Jefferson's Land Ethics», in Thomas Jefferson and Philosophy. Essays on the Philosophical Cast of Jefferson's Writings, éd. M. Andrew Holowchak (Toronto: Lexington Books, 2014), 61-77; Mark Helprin, «By Starlight Undiminished», First Things: A Monthly Journal of Religion & Public Life 277 (2017): 35-40; Daniel L. Druckenbrod, Fraser D. Neiman, David L. Ri-

Dans cette veine, Jefferson rejette l'existence d'une sphère spirituelle ou « immatérielle » ne pouvant affecter nos sens. Ce qui n'est pas proprement « matière » ne peut être vécu et compris¹, et donc être adressé concrètement pour satisfaire un besoin ou un intérêt via l'effort et le travail. Ainsi, la réalité matérielle, en la Nature sentie et vécue, constitue la « vérité » en son sens le plus concret. Par ce fait même, elle et ses éléments particuliers constituent toute valeur comme toute possibilité. Ce positionnement est donc orienté épistémiquement sur le présent, c'est-à-dire sur le réel senti et vécu. En ce sens, Jefferson reformule le *cogito* cartésien en « Je sens [ou ressens] : et donc j'existe² ». Pour sa part, le futur, ou l'ordre du possible, rejoint précisément les propos de Frank Shuffelton qui qualifie la pensée jeffersonienne de dialectique, c'est-à-dire qu'elle mise et élabore d'abord et avant tout sur le vécu et la possibilité :

Le progrès imaginatif de Jefferson à travers les *Notes sur l'État de Virginie* était dialectique plutôt que linéaire, jouant avec la complexité de ses sujets dans le but de faire émerger une multiplicité de sens et de possibilités de vie en Virginie³.

Car le réel est en effet multiple et complexe. L'essence de cette pensée est perceptible dans la structure, le contenu et le traitement des *Notes*. L'exposition débute avec la nature de l'État – ses ressources et ses possibilités matérielles (*Queries* I-VII) –, pour ensuite s'étendre sur ce qui le caractérise au présent, par exemple ses habitants, ses institutions et ses lois (VIII-XXII), pour enfin terminer sur une chronologie de son passé (XXIII), c'est-à-dire de ce qui n'est plus. Car pour Jefferson, l'inexistence de ce passé lui sape tout droit et toute prétention, et par ce fait même, toute considération morale⁴.

chardson & Derek Wheeler, «Land-Use Legacies in Forests at Jefferson's Monticello Plantation», *Journal of Vegetation Science* 29 (2018): 307-316; Thomas Dikant, «Settler Colonial Statistics by Thomas Dikant: Jefferson, Biopolitics, and *Notes on the State of Virginia*», *Early American Literature* 54 (2019): 69-96.

- ¹ Miller, Jefferson and Nature, 25 et 219-249.
- ² Thomas Jefferson, à John Adams, 15 août 1820, in Thomas Jefferson, American History from Revolution to Reconstruction and beyond. The Letters of Thomas Jefferson (1743-1826), document non paginé (voir le lien en bibliographie).
- $\bar{}^3$ Frank Shuffelton, «Introduction», in Thomas Jefferson, *Notes on the State of Virginia* (New York : Penguin Books, 1999), xxi.
- ⁴ Consulter généralement Thomas Jefferson, Notes on the State of Virginia, Q. I-XXIII, 5-203.

Les éléments concrets de l'État, qu'ils soient naturels ou civils, y sont distingués et analysés dans leurs particularités, c'est-à-dire à partir de ce que Jefferson conçoit être leurs caractéristiques et leur potentiel propres¹. Sa posture nominaliste lui fait donc réfléchir, analyser, valoriser et expliciter le réel dans ses éléments particuliers et distincts. Ainsi, même si Jefferson dans ses *Notes* tend à évaluer les éléments par classes – par exemple pour ce qui est des diverses espèces animales de Virginie² –, il s'attarde très souvent à des cas particuliers au sein des divers ensembles répertoriés, par exemple les groupes humains³.

Le nominalisme de Jefferson s'explicite alors dans son appréhension de la sphère humaine. La réalité et les possibilités y sont étudiées et valorisées relativement à leurs éléments particuliers, c'est-à-dire les « individus », lesquels portent des besoins et des droits ainsi qu'un potentiel. Charles Miller argumente en ce sens dans son ouvrage centré sur la Nature et sa signification dans la pensée de Jefferson⁴. Serait-il alors possible d'approfondir qualitativement l'analyse d'une pensée qui, conventionnellement⁵, ne demeure étudiée qu'au niveau de l'« individu », mais ce dans son acception universelle ou indifférenciée? Pour Jefferson, le naturel ouvrirait-il sur un élément ou un niveau de réalité souvent délaissé par la littérature, qui serait peut-être plus « particulier » qualitativement que ce qui constitue simplement le droit universel que porte chaque individu en vertu même de posséder des facultés lui permettant ses fins naturelles et universelles de préservation, de prospérité et de moralité? À la lumière de ce qui fut expliqué plus haut, on pourrait même aller jusqu'à se demander si l'« universalisme » individualiste ne devrait pas être abordé et réfléchi d'abord

2:4 David Bergeron

¹ Deux exemples parmi bien d'autres consisteraient en les rivières et les Aborigènes virginiens. Pour ces derniers, Jefferson conteste les assertions dégradantes du comte de Buffon. Pour les rivières, voir Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, Q. II, 7-18, et pour les Autochtones, Q. VI, 61-69, et Q. XI, 98-99.

² Voir par exemple le tableau comparatif des espèces animales américaines et européennes. Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, Q, VI, 51-54.

³ Voir le cas autochtone du chef cayuga Logan, et huit cas «atypiques» d'Africains-Américains albinos – que Jefferson décrit individuellement –, in Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, Q. VI, respectivement 66-68 et 77-78.

⁴ Généralement, Miller, Jefferson and Nature.

⁵ Bien qu'il y ait des analyses plus poussées. Un exemple concernerait la particularité – voire l'éclectisme – des idées et souhaits de Jefferson en architecture. Voir Ralph G. Giordano, *The Architectural Ideology of Thomas Jefferson* (Jefferson : McFarland & Company, Inc., Publishers, 2012).

et avant tout en une optique particulariste. Il serait alors possible de cerner, chez Jefferson, une reconnaissance à l'individu d'une essence ou identité particulière lui conférant une valeur. C'est précisément en ce sens que nous concevons la notion d'« authenticité ».

À l'universalisme individualiste propre à la réflexion de Jefferson sur le droit naturel serait précisé le droit que porte l'individu d'être lui-même, c'est-à-dire de porter les caractéristiques ou de prendre les positions qui le définissent proprement. Chacun « universellement » porterait ce droit et serait considéré et valorisé en son identité distincte. Cette interrogation va nous guider pour exposer brièvement ce que nous concevons être un élément souvent délaissé par les recherches vouées au Sage de Monticello, mais un, toutefois, que nous croyons être tant évident dans sa pensée que nécessaire en vertu des principes philosophiques fondamentaux chez Jefferson. Cet élément, encore une fois, est l'« authenticité ». Nous la définissons comme le fait d'être particulier à travers les particuliers. Chez Jefferson, l'authenticité relève tant du droit que de la valeur : chaque élément ou individu « vaut » en vertu d'être particulier dans son rapport à la réalité et à la société; c'est-à-dire, en vertu de concrétiser son individualité distincte.

Ainsi, nous cherchons à contribuer à expliciter les fondements philosophiques de l'individualisme chez Jefferson, mais ce en démontrant le lien entre sa conception nominaliste de la réalité, caractérisée par un particularisme ontologique, et le droit qu'il reconnaît à un individu d'être lui-même particulier, c'est-à-dire authentique. Une telle étude ne peut qu'approfondir les fondements d'un individualisme libéral explicité dans des thèses plus classiques s'arrêtant au niveau des principes du libéralisme moderne – comme le *Second Traité* de Locke – sans remonter aux principes philosophiques justifiant chez Jefferson une conception propre de l'authenticité¹.

¹ Revoir les références en supra, n. 1. Pour citer quelques titres additionnels rejoignant certains thèmes précis de la pensée jeffersonienne, voir : M. Andrew Holowchak, Thomas Jefferson's Philosophy of Education. A Utopian Dream (New York : Routledge, 2014); Leonard J. Sadosky, Peter Nicolaisen, Peter S. Onuf et Andrew J. O'Shaughnessy [éd.], Old World, New World. America and Europe in the Age of Jefferson (Charlottesville : University of Virginia Press, 2010); Anthony F. C Wallace, Jefferson and The Indians. The Tragic Fate of the First Americans (Cambridge, É-U : The Belknap Press of Harvard UP, 1999) – Wallace mise précisément sur l'apport du libéralisme de Locke dans l'individualisme libéral de Jefferson, lequel vient construire sa conception et ses politiques

Nous proposons ainsi de jeter très brièvement une lumière, ou en quelque sorte d'éveiller, au droit que Jefferson reconnaît à l'individu d'être « authentique », comme à la valeur qu'il lui confère en ce sens. Une valeur émerge ou découle du fait d'être un « soi » à part, c'est-à-dire d'être sa « propre personne » en termes de réflexion, de choix et d'action. Cette valorisation prend source dans une pensée naturaliste qui appréhende chaque élément dans ses caractéristiques particulières. Celles-ci impliquent chez l'homme des besoins comme des aspirations et des possibilités authentiques, voire très souvent uniques. Cette authenticité crée la valeur morale de chacun, car elle détermine les besoins comme les possibilités de chacun. En quelque sorte, elle exemplifie pour chaque individu une « vérité » conditionnant toute possibilité, c'est-à-dire tout espoir, tout progrès et tout bonheur. Avant de conclure cette introduction, citons un mentor de Jefferson :

Il nous reste une façon simple de transmettre notre enseignement, qui consiste précisément à introduire les hommes aux particuliers actuels [vrais et concrets] avec leurs séquences et leurs ordres, et pour les hommes à leur tour de jurer de s'abstenir pour un moment de notions [générales], et de commencer à s'habituer à des choses [des objets particuliers] actuelles¹ [car] de loin le plus grand remède servant à implanter de l'espoir serait de diriger les hommes vers les particuliers (...) car ceci n'est pas un espoir vain, mais la chose elle-même².

Une optique nominaliste et empiriste, c'est-à-dire particulariste, réaliste – centrée sur l'expérience et le présent – et individualiste, vient guider Jefferson dans sa réflexion et dans ses positionnements intellectuels et axiologiques. Comme nous le verrons, il en est ainsi en histoire naturelle, en politique³, en économie, dans sa vision des « races »⁴, et en bien d'autres sphères. Pour expliciter ce particularisme, nous avons choisi le thème religieux, alors que Jefferson va

envers l'Amérindien – ; Eric Slauter, « The Declaration of Independence and the New Nation », in *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*, éd. Shuffelton, 12-34.

2:6 David Bergeron

¹ Bacon, New Organon, I, § XXXVI.

² Bacon, New Organon, I, § XCII. Ma traduction de la traduction anglaise.

³ Ces deux exemples seront exposés plus bas.

⁴ Par exemple, pour le cas aborigène, où Jefferson réfléchit l'Autochtone en termes fortement individualistes – soit concernant la potentialité naturelle des individus amérindiens –, voir généralement Bergeron, «Thomas Jefferson et la réflexion sur l'Autochtone », 504-519.

lui-même miser sur l'authenticité de sa position. Toutefois, regardons d'abord de plus près ce qu'il conçoit et comprend, et par ce fait même valorise, en termes de « particulier ».



1. Nature, particularité, valeur et vérité

Francis Bacon soutient que la réalité est constituée d'éléments particuliers, c'est-à-dire individuellement distincts dans leurs qualités. C'est ces éléments qu'elle dévoile à l'homme¹. De même, John Locke considère que la seule réalité à laquelle nos sens nous donnent accès consiste en notre identité particulière ainsi que les objets particuliers, lesquels sont classés selon la similarité de leurs attributs². Pour Jefferson, qui s'inscrit dans cette tradition empiriste et nominaliste, chaque « nature » demeure singulière dans sa constitution. En ce sens, elle ne peut être « vraie » que selon ce qui la définit proprement, et non selon une supposée « essence » générale qui la déterminerait à être ce qu'elle est – posture consistant en une forme de déterminisme ontologique, comme chez Aristote. La vérité concernant un élément naturel donné n'est pas non plus tributaire d'une quelconque « classe » ou catégorie qui omettrait arbitrairement ses caractéristiques et qualités qui, pour Jefferson, demeurent uniques. Une simple « similarité générale » partagée avec d'autres éléments et servant de définition dans un but dialogique et heuristique ne pourrait réellement rendre compte de l'entité en cause. Ainsi, selon Jefferson, la « réalité » demeure constituée, pour ensuite être perçue et définie, par ses éléments particuliers et distincts. Dans ce sens, en histoire naturelle, il soutient :

¹ Bacon, New Organon, I, § XXII et XXIV.

² Locke, Essai philosophique, I (1, § 15-16), et III (5, § 9) à (6, § 38); John Locke, Some Thoughts Concerning Education (London: Ward, Lock, and Co., 1886), § 5, 7 et 11-12.

La Nature n'a, en vérité, produit que des *unités* à travers toutes ses œuvres. Les classes, les ordres, les genres, les espèces, ne sont pas son œuvre. Sa création en est une d'individus. Il n'y a pas deux animaux qui soient exactement pareils; pas deux plantes, et pas même deux feuilles ou brins d'herbe; pas deux cristallisations. Et si nous osons nous aventurer au-delà de ce qui est connaissable à de tels organes que les nôtres, pour conclure sur quelque chose dépassant leurs pouvoirs, nous devons croire qu'il n'y a pas deux particules de matière partageant une ressemblance exacte¹.

L'individu, cette « unité » humaine, porte également son identité avec ses facultés et ses inclinations propres, et en ce sens uniques. C'est ce qui le rend proprement « authentique ». Par exemple, chez Locke, dont Jefferson suit les traces², chaque individu, voire même l'enfant à éduquer³, demeurent distincts en termes d'attributs, d'inclinations et de facultés. L'autodétermination elle-même implique des besoins, une réflexion, des efforts, des intérêts et des finalités distinctes. Par extension, l'individu demeure nécessairement distinct en termes de choix et de positionnement. C'est précisément ce qui fait son authenticité. C'est ce qui crée proprement « ce qu'il est » et le rend alors un être particulier à travers les autres. Ainsi, c'est ce qui constitue la « vérité » à son sujet, et par ce fait même, sa valeur propre. On peut alors dire en ce sens que l'individu se veut particulier en termes de jugement, de croyances et de choix; soit qu'il engage le monde « authentiquement » en pensant et en se déterminant individuellement d'une façon qui lui est distincte et personnelle⁴.

À la fin de son séjour diplomatique en France, Jefferson se voit accusé faussement et *in absentia* d'être contre le projet constitutionnel orchestré par la

2:8 David Bergeron

¹ Thomas Jefferson, *à Dr. John Manners, 22 février 1814*, in Thomas Jefferson, *The Writings of Thomas Jefferson*, éd. Albert E. Bergh (Washington: Thomas Jefferson Memorial Association, 1907), XIV: 97-98 (voir le lien général en bibliographie). Italiques ajoutés.

² En 1785, Jefferson conseille son neveu de 15 ans, Peter Carr, au sujet de son éducation, et ce pour qu'elle soit adaptée tant à son individualité et à ses capacités qu'à sa situation particulières. Il rejoint en ce sens Locke sur le particularisme inhérent à un processus pédagogique valide. Voir Jefferson, *à Peter Carr*, 19 août 1785, in Jefferson, *The Writings*, V : 86-87.

 $^{^3}$ Locke, Some Thoughts, entre autres § 98, 102 et 216. Pour l'individualisme et l'autodétermination, consulter John Locke, Two Treatises of Government and A Letter Concerning Toleration (Stilwell : Digireads.com Publishing, 2005), T. II, § 6, 14, 44 et 57.

⁴ Jefferson va toujours défendre le principe moral d'une détermination individuelle demeurant libre par rapport à la majorité ou à la communauté. Voir par exemple Jefferson, à Monsieur Dupont de Nemours, 24 avril 1816, in Jefferson, The Writings, XIV: 490.

mouvance « fédéraliste » ou centraliste. Sur ce point, il affirme à l'écrivain et juge Francis Hopkinson :

Je ne suis pas un Fédéraliste, car je n'ai jamais soumis l'ensemble du système de mes opinions au credo de quelconque parti d'hommes, et ce en religion, en philosophie, en politique, ou en toute autre chose où j'étais capable de penser pour moi-même. Une telle nécessité est l'ultime dégradation d'un agent libre et moral. Si je ne pouvais pas me rendre au ciel autrement qu'avec un parti, je ne m'y rendrais pas du tout. Ainsi, je proteste à vous en affirmant que je ne suis pas du parti des Fédéralistes. Mais je suis encore bien plus éloigné de celui des Anti-fédéralistes¹.

Jefferson va même étendre le droit à l'authenticité à une génération – qu'il calcule être 19 ans –², ainsi qu'à un État³ et à une nation ou «peuple »⁴. Sous la loi de nature, ils demeurent particuliers et distincts⁵. Ils adressent leur réalité présente et distincte d'une façon authentique pour répondre à la conjoncture et préparer leur futur. Ils le font toujours sur la base d'une «identité » et de

- ¹ Soit la mouvance politique à laquelle Jefferson est ordinairement rattaché. Thomas Jefferson, *à Francis Hopkinson*, 13 mars 1789, in Thomas Jefferson, *Founders Online, National Archives*, document non paginé (voir le lien général et la source en bibliographie).
- ² Thomas Jefferson, «Thomas Jefferson to James Madison, 6 Sept. 1789», in Thomas Jefferson, *The Founders' Constitution*, vol. 1, chap. 2, doc. 23 (Chicago : The University of Chicago Press, 2000), document non paginé (voir le lien et la source en bibliographie).
- ³ Pour des textes rejoignant le principe de la souveraineté et du droit des États de légiférer dans leurs intérêts propres que ce soit dans les sphères économiques, politiques, ou autres –, consulter généralement Thomas Jefferson, «Opinion on the Constitutionality of a National Bank » (1791), in Thomas Jefferson, Selected Works of Thomas Jefferson [et] Letters, collection maintenue par Jon Roland de la Constitution Society, Liberty Library, document non paginé (voir le lien général en bibliographie); également, Thomas Jefferson, «Draft of the Kentucky Resolutions » (1798), in Jefferson, Selected Works, document non paginé.
- ⁴ Phénomène exemplifié par l'affirmation d'indépendance ou via le processus des traités. Voir Jefferson, «Original Rough Draught of the Declaration of Independence » (1776), in Jefferson, Selected Works, document non paginé; de même, Jefferson, «IV. Opinion on the Treaties with France, 28 April 1793 », in Jefferson, Founders Online, document non paginé.
- ⁵ Les générations et les nations ou «peuples» demeurent entre eux à l'« état de nature ». Voir les références en *supra*, n. 26 et 28. Pour le principe qu'une génération ne doit pas empiéter sur la possibilité que possède une subséquente de se déterminer librement, par exemple en légiférant « définitivement » pour elle, consulter Jefferson, à *John Adams*, 1^{er} août 1816, in Jefferson, *The Writings*, XV:57, ainsi que Jefferson, «An ACT for establishing Religious Freedom, passed in the Assembly of Virginia in the beginning of the year 1786 », in Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, App. III, 232.

nécessités distinctes à adresser et à réaliser. Ainsi, Jefferson conçoit et valorise ces éléments selon ce qui les caractérisent proprement.

Pour revenir à la sphère naturelle, Jefferson conçoit que le distinctif ou l'original est une source d'émerveillement. Un exemple serait l'ornithorynque rapporté du continent australien¹. Un autre exemple pourrait être le « Pont naturel » situé sur ses terres occidentales à proximité de sa résidence de *Poplar Forest*². Il s'agit d'une forme géologique naturelle dégageant tant la sublimité que la beauté. Une excellence et une grandeur s'incarnent à travers le monde naturel et ses éléments particuliers. Quoiqu'en dise le comte de Buffon³, il en est ainsi du nouveau continent, comme le témoigne l'excellence de sa faune et de ses habitants originels. Il en va de même chez l'humain, par exemple pour ce qui est de la réalisation individuelle d'un accomplissement exceptionnel⁴. Alors Président, Jefferson écrit en 1806 au Dr. Edward Jenner, inventeur du vaccin contre la variole, pour le féliciter:

Monsieur, – J'ai reçu une copie de la preuve générale concernant la découverte du vaccin inoculateur que vous avez eu le plaisir de me faire parvenir, et pour laquelle je vous transmets mes remerciements. Ayant moi-même été dans les premiers convertis, dans cette partie du globe, concernant son efficacité, j'ai tôt fait de le recommander à mes concitoyens. Je me permets en cette occasion de vous rendre une portion de l'hommage et de la gratitude qui vous sont dus de la part de toute la famille humaine. La médecine n'a jamais auparavant produit une seule découverte d'une telle utilité. La découverte par Harvey de la circulation sanguine fut une belle addition à nos connaissances de l'économie animale, mais en révisant la pratique de la médecine avant et depuis cette époque, je ne vois aucune grande amélioration ayant dérivé de cette découverte. Vous avez effacé du calendrier des afflictions humaines une de ses pires. Vôtre est la pensée

2:10 David Bergeron

¹ Jefferson, à Dr. John Manners, 22 février 1814, in Jefferson, The Writings, XIV: 101-102.

² Jefferson, Notes on the State of Virginia, Q. V, 26; voir également Richard Guy Wilson, «Thomas Jefferson's Architectural and Landscape Aesthetics», in Thomas Jefferson and Philosophy, éd. Holowchak, 175-176.

³ Pour le débat comparant la nature américaine – faune et Indigènes – à celle d'Europe, voir Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, Q. VI, particulièrement 43-71.

⁴ Pour ce qui est des thèmes et des questions politiques, Jefferson va reconnaître à John Adams un talent particulier, qui est tant de l'ordre de l'érudition que de la perspicacité. Cette aptitude personnelle peut faire bénéficier son pays, ici dans son positionnement face aux politiques européennes suivant la chute de Napoléon. Voir Jefferson, à John Adams, 11 janvier 1816, in Jefferson, The Writings, XIV: 397.

réconfortante que l'humanité ne pourra jamais oublier que vous avez vécu. Les nations futures connaîtront seulement par l'histoire que la terrible variole a existé et que par vous elle a été extirpée. Acceptez mes fervents souhaits pour votre santé et votre bonheur ainsi que les assurances de mon plus grand respect et de ma considération¹.

Le particulier qui s'affirme pour se distinguer, faisant alors bénéficier l'humanité de ses talents et caractéristiques propres, demeure un élément fondamental dans la réflexion que pose Jefferson sur l'homme. S'il est question de la société ou de la politique - voire même, comme nous le verrons, de la religion -, il reprend la piste de Locke. Ce dernier conçoit que le bien ou l'intérêt de la collectivité est en fait celui de ses individus particuliers². Les «intérêts civils» sont fondamentalement des biens individuels liés principalement au corps et à l'avoir matériel³, auxquels peut être ajouté le droit naturel de penser et de croire librement et authentiquement, comme dans la sphère religieuse⁴. Ainsi, pour Jefferson, chaque conscience se prononce et se détermine dans le but d'adresser sa réalité et son individualité propres. Elle réfléchit d'abord sur ce qu'exige et ce qu'implique sa « nature particulière » pour engager la réalité à partir du contenu de son expérience et selon ses intérêts distincts. Car l'individu est propriétaire de sa personne, en ce sens que lui seul la ressent pour alors la comprendre et l'adresser. Les «idées distinctes» qui y réfèrent et à partir desquelles il se détermine sont le produit épistémique de sa conscience, laquelle seule y a accès. C'est précisément ce qui en fait sa propriété, et ce parce que découlant de son travail épistémique⁵. L'« idée » est donc le fondement d'une identité distincte comme d'un positionnement et d'une détermination propres; c'est-à-dire d'une vie et d'un rapport au monde authentiques et distincts qui demeurent le propre de l'individu. Certes, la liberté de conscience, soit de se prononcer sur le divin et sur le rapport entretenu avec ce dernier, comme de se prononcer et de se déterminer individuellement relativement aux autres individus et au corps politique, rejoint cette détermination authentique de l'« agent »

¹ Jefferson, à Dr. Edward Jenner, 14 mai 1806, in Jefferson, American History, document non paginé.

² Locke, Two Treatises, T. I, § 92.

³ Locke, Two Treatises, LT, 152.

⁴ Locke, Two Treatises, LT, entre autres 153-154 et 160.

⁵ Locke, *Two Treatises*, T. II, § 6 et 44, et plus fondamentalement, Locke, *Essai philosophique*, entre autres I (3, § 14, 16, 22-23), II (32, § 15), et enfin III (2, § 2) et (9, § 13).

particulier¹. C'est précisément en ce sens que Jefferson affirme à James Madison que le droit de la communauté se veut être la somme des droits de ses individus², c'est-à-dire ce qu'implique et ce qu'exige la *réalité singulière* – identité et besoins – de chacun de ses membres, laquelle est conçue dans son acception individuelle et particulière³. Cette réalité vient à son tour déterminer la nature de la réponse que chacun *par*, mais d'abord *pour*, lui-même y apporte. La qualité de cette réponse détermine la valeur même du positionnement comme les possibilités humaines qui en découlent – pour l'individu d'abord, et en aval, pour la collectivité⁴. C'est donc par une détermination authentique, c'est-à-dire une individuelle et particulière, que se réalise l'individu, et par ce fait même, qu'il peut valoir pour lui-même comme pour autrui.

Sans pousser explicitement jusqu'au thème de l'authenticité, lequel toutefois demeure implicite à ses propos, Joyce Appleby véhicule cette affirmation individualiste ou privée dans la sphère économique. Car pour Jefferson, l'économie rejoint directement le plus fondamental, c'est-à-dire les droits naturels, et particulièrement ceux liés au corps et à la préservation individuelle. Appleby conçoit que l'individualisme économique, d'essence moderne et capitaliste⁵,

2:12 David Bergeron

¹ Locke, Two Treatises, T. II, § 6, 14, 114-116 et 241; LT, 153-154.

² Jefferson, «Thomas Jefferson to James Madison», in Jefferson, *The Founders' Constitution*, document non paginé.

³ Alors qu'en 1770 il défend en cour un mulâtre qui souffre de multiples incapacités civiles, l'avocat Jefferson affirme : « sous la loi de nature, tous les hommes sont nés libres [c'est-à-dire] chacun vient dans le monde avec un droit à sa propre personne ». Jefferson cité in Richard B. Bernstein, *Thomas Jefferson* (New York : Oxford UP, 2003), 8. À la même occasion, il affirme que chacun a le droit d'a utiliser [sa personne, et donc son jugement] selon sa propre volonté [car] c'est ce qui s'appelle la liberté personnelle, et elle lui est donnée [à l'individu] par l'auteur de la nature, parce qu'elle est nécessaire pour sa propre subsistance ». Jefferson cité in Annette Gordon-Reed, *The Hemingses of Monticello : An American Family* (New York : W.W. Norton & Company, 2008), 100. L'auto-propriété et la détermination libre et authentique, et la préservation individuelle qui en découle – ce qui chez Locke demeure la première fin morale d'une créature rationnelle –, sont ici prépondérantes. Voir Locke, *Two Treatises*, T. II, § 6, 44 et 57. Pour le cas du mulâtre Samuel Howell, voir également Douglas R. Egerton, «Race and Slavery in the Era of Jefferson », in *The Cambridge Companion*, éd. Shuffelton, 74.

⁴ Pour le principe de la priorité morale de l'individu, consulter Locke, Two Treatises, T. II, § 6.

⁵ Pour une interprétation davantage «républicaine» de la pensée économique de Jefferson, dont la fin première serait la simple autarcie personnelle et familiale, consulter J. G. A. Pocock, *The Machiavellian Moment. Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition* (Princeton: Princeton UP, 1975), entre autres 532-534 et 540.

constitue un élément fondamental à partir duquel Jefferson réfléchit l'individu et le social. En ce sens, elle critique le « mythe agraire [qui ferait de Jefferson un] visionnaire traditionnel et républicain, socialement radical peut-être, mais [demeurant toutefois] conservateur » dans la sphère économique¹. Dans cette veine, et malgré le contenu de la Query XIX des Notes sur l'État de Virginie liant l'agriculture au moralisme², nous nous distancions également d'une vision physiocratique de Jefferson en économie, vision que tend à soutenir Manuela Albertone³. Notre conception s'apparente davantage à celle de Joyce Appleby, pour qui, comme expliqué plus bas, l'agriculture chez Jefferson n'a pour raison d'être que de remplir un agenda commercialiste, capitaliste, libre-échangiste et individualiste⁴. De plus, nous entretenons une vision « balancée » de l'économie chez Jefferson, laquelle ne rejette pas entièrement le développement manufacturier - et alors, l'initiative individuelle en cette sphère. En ce sens, il soutient à Thomas Leiper en 1809, suite à sa politique d'embargo commercial : « j'ai confiance que le bon sens de notre pays verra que sa plus grande prospérité repose sur un juste équilibre entre l'agriculture, les manufactures et le commerce »⁵.

Ainsi, de façon générale, au sujet de la posture jeffersonienne en économie, Joyce Appleby soutient :

Désagrégeant la société, les Jeffersoniens redirigèrent le peuple souverain loin de l'exercice du pouvoir en tant que corps⁶, [mais plutôt] vers la jouissance d'un choix libre en tant que personnes privées (...) Ce qui était distinct à propos de la politique économique des Jeffersoniens n'était pas son biais anti-commercial, mais un engagement à la croissance [économique] par le libre effort des individualités dont l'accès aux opportunités économiques était tant protégé que facilité par le gouvernement⁷.

- ¹ Appleby, «Economics», in *Thomas Jefferson*, éd. Engeman, 147.
- ² Jefferson, Notes on the State of Virginia, Q. XIX, 170-171.
- ³ Manuela Albertone, «Physiocracy in the Eighteenth-Century America. Economic Theory and Political Weapons», *History of European Ideas* 47 (2020): 1-22.
- ⁴ Voir entièrement Joyce Appleby, «Commercial Farming and the "Agrarian Myth" in the Early Republic », *The Journal of American History* 68 (1982): 833-849.
- ⁵ Jefferson, à Thomas Leiper, 21 janvier 1809, in Jefferson, Founders Online, document non paginé.
- ⁶ Soit une optique davantage rousseauiste et soutenue par Pocock. Voir supra, n. 43.
- Appleby, «Economics», *Thomas Jefferson*, éd. Engeman, 157. Pour cet engament du président Jefferson et de son administration, principalement dans le but de faciliter l'ouverture et l'accès aux territoires de l'Ouest pour la colonisation et pour l'exploitation individuelles, consulter Jerry L. Ma-

Appleby reconnaît que Jefferson valorise la réflexion que l'homme moyen pose pour satisfaire son intérêt. Il s'agit d'une initiative et de choix strictement individuels pour des motifs strictement privés¹. Cette authenticité économique s'explicite chez Jefferson lui-même, par exemple dans la science de l'agriculture. Appleby souligne en ce sens son « invention d'une machine pour battre le grain, l'amélioration de la charrue, l'introduction du mouton mérinos, et la promotion de la conservation du sol²», faits qui sont novateurs à son époque.

Une autre sphère en laquelle le thème du particularisme et de l'authenticité pourrait être adressé concerne la question des « races ». Sur ce thème très complexe et que nous ne ferons ici qu'esquisser, nous divergeons assez fortement d'une position comme celle de Peter Onuf et de Annette Gordon-Reed, soutenant que « aucun portrait véridique du maître de Monticello ne pourra jamais le dissocier de la société qui a soutenu sa richesse et son influence et qui a rendu possible sa carrière en tant que patriote révolutionnaire et homme d'État républicain³ ». Dans cette veine, au sujet du thème philosophique de l'« égalité naturelle, ontologique⁴ », Magali Bessone offre une vue intéressante de la Déclaration d'Indépendance. Elle y perçoit tant la reconnaissance d'une égalité naturelle basée sur « les fondements rationnels de la loi morale » que d'une hiérarchie au sommet de laquelle seraient les citoyens anglais et américains participant d'une souche anglo-saxonne commune - incarnée dans « un ordre sensé refléter la volonté divine⁵ ». Pourtant, une œuvre généralement reconnue comme fondamentale à sa rédaction, soit le Second Traité de Locke, ne différencie point la « loi morale » et la « volonté divine », lesquelles en fait ne constituent qu'une seule et même « raison⁶ ». C'est ce qui nous mène à affirmer qu'il faut différencier chez Jefferson la «possibilité» du «fait», c'est-à-dire, l'idéal et ce qui fut

shaw, «Reluctant Nationalists : Federal Administration and Administrative Law in the Republican Era, 1801-1829», *The Yale Law Journal* 116 (2007) : 1696-1740.

2:14 David Bergeron

Appleby, «Commercial Farming», 844 et 848. Voir l'exemple d'Albert Gallatin, leader congressionnel républicain.

² Appleby, « Commercial Farming », 833.

³ Peter Onuf et Annette Gordon-Reed, «Jefferson's Spaces », Early American Literature 48 (2013): 756.

⁴ Magali Bessone, «La construction de la citoyenneté américaine : une question de droits ou une question de races?», Revue internationale des sciences sociales 183 (2005) : 121.

⁵ Bessone, «La construction de la citoyenneté américaine », 122.

⁶ Locke, Two Treatises, T. II, § 6.

effectivement réalisé. Propriétaire d'esclaves¹, il ne lutte pas moins pour l'émancipation dès son entrée en politique en 1769 avec son collègue Richard Bland, et ce jusqu'à la fin de sa présidence lorsqu'il promeut une législation pour abolir définitivement l'importation d'esclaves (1807)². Tant en textes – A Summary View of the Rights of British America (1774), le brouillon d'une constitution pour la Virginie (1783), le brouillon d'une Ordonnance territoriale (1784) visant à limiter l'expansion de l'institution, et dont le contenu antiesclavagiste sera abrogé³ - qu'en action, il se montre un adversaire de l'institution à laquelle, dans les faits, il participe. Certes, il conçoit l'Africain-Américain comme « inférieur aux blancs⁴ » corporellement et intellectuellement, mais sans nier une humanité partagée via un sens moral inné – étouffé chez l'esclave par ses conditions de vie – et qui devrait concéder à l'individu, par rapport à son prochain, « une réciprocité de droits⁵ ». Jefferson reconnaît ce fait lorsque, dans une formulation très lockéenne, il réfère aux principes de liberté personnelle et d'auto-propriété alors qu'il défend en cour le mulâtre Samuel Howell en 1770⁶ – et donc, par extension, les capacités intellectuelles qui leur correspondent. De plus, dans des lettres à plusieurs individus, Jefferson va toujours émettre la possibilité d'une égalité naturelle entre l'Africain-Américain et l'Euro-Américain, voire même, qu'il serait « ravi » que l'infériorité qu'il croit souvent constater soit due à la « condition dégradée [du Noir], et ne procédant pas d'une différence dans la structure des par-

¹ En cela non différent de plusieurs élites virginiennes reconnues pour leur dégoût face à l'institution, comme par exemple George Mason et James Monroe.

 $^{^{\}rm 2}~$ Pour un résumé de plusieurs de ces développements, consulter Bergeron, « Thomas Jefferson et la réflexion sur l'Autochtone », 506.

³ Abrogation en vertu de pressions d'intérêts sudistes, démontrant par ce fait même tant la sincérité de Jefferson dans sa position contre l'esclavagisme que les risques acceptés et assumés dans ses relations avec, comme l'affirment Onuf et Gordon-Reed, la classe politique qui lui assurent « richesse » – Jefferson demeurera très endetté – et pouvoir. Comme le soutient Stephen Vicchio, il est risqué de juger un individu pour ses actions en une société, en des « possibilités » et selon des standads moraux autres que ceux du présent. Sur cette question, consulter Stephen J. Vicchio, *Jefferson's Religion* (Eugene : Wipf & Stock Publishers, 2007), 136-142, et cette dernière idée en 140.

⁴ Jefferson, Notes on the State of Virginia, Q. XIV, 150-151.

⁵ Pour la citation et ces éléments, voir Jefferson, Notes on the State of Virginia, Q. XIV, 149.

⁶ Pour ses propos déjà cités en *supra*, n. 41, revoir Bernstein, *Thomas Jefferson*, 8, et Gordon-Reed, *The Hemingses of Monticello*, 100 – citant un passage de Jefferson où il soutient que c'est précisément « l'auteur de la nature » qui lui confère cette liberté, et donc, les facultés qui lui sont nécessaires, ce qui tend alors à infirmer la position de Bessone.

ties sur lesquelles dépend l'intellect »¹. D'où, dans la mouvance de son brouillon d'une constitution pour la Virginie de 1783, de son ordonnance territoriale de 1784, de sa politique présidentielle de 1807, et de ce qu'il conçoit jusqu'à la fin de sa vie être la destinée de l'Amérique dans sa poussée vers l'Ouest², Jefferson veut une Amérique abolissant ce « reproche moral », étant convaincu que « l'heure de l'émancipation avance, dans la marche du temps³ ».

L'authenticité chez Jefferson concernant le rapport à l'Africain-Américain peut se traduire tant par rapport au Noir que par rapport à lui-même comme acteur historique. Donnons deux exemples. Premièrement, et ce même s'il émettra des doutes subséquemment⁴, Jefferson approuve la « démarcation » individuelle dont fait preuve le mathématicien noir Benjamin Banneker dans sa participation à l'élaboration des plans pour la nouvelle capitale qui sera éventuellement Washington. Il l'affirme tant à Banneker lui-même qu'au marquis de Condorcet⁵. Citons ses paroles au premier : « personne ne souhaite davantage que moi de voir de telles preuves que celles que vous démontrez, que la nature a conféré à nos frères noirs des talents équivalant à ceux d'hommes d'autres couleurs, et que l'apparence de leur manque n'est due qu'à la condition dégradée de leur existence [aux Noirs], tant en Afrique qu'en Amérique⁶ ». Pour le second cas, Jefferson se démarque lui-même en tant que propriétaire d'esclaves en amélio-

2:16 David Bergeron

¹ Consulter ses lettres aux maquis de Chastellux (7 juin 1785) et de Condorcet (30 août 1791), in Jefferson, *Notes on the State of Virginia* (Letters and Documents, désormais L & D), 268 et 276 respectivement (citations en 276).

² Voir en ce sens Jefferson, *à John Holmes*, 22 avril 1820, in Founders Online, document non paginé.

³ Jefferson, à Edward Coles, 25 août 1814, in Jefferson, Notes on the State of Virginia (L & D), 285.

^{*} Voir sa lettre à Joel Barlow, 8 octobre 1809, in Jefferson, Notes on the State of Virginia (L & D), 279-280. Jefferson émet ces doutes tout en soulignant que les suites de la Révolution à Haïti démontreront ou non si une telle « race » se veut capable collectivement de se gouverner. Jefferson, Notes on the State of Virginia (L & D), 280. En effet, une révolution pour Jefferson constitue une prise de position particulière d'un peuple – une génération – qui répond à son présent pour s'y déterminer authentiquement vers son intérêt propre, c'est-à-dire en parfaite indépendance de tout intérêt externe ou de tout legs historique qui lui serait légué – et donc, en quelque sorte, « imposé ». Voir en ce sens sa lettre à James Madison écrite en septembre 1789 en supra, n. 26. Jefferson, sur le point de retourner aux États-Unis suite à sa charge diplomatique, constate alors une telle prise de position par les révolutionnaires français.

⁵ Consulter Jefferson, à Benjamin Banneker et au marquis de Condorcet, 30 août 1791, in Jefferson, Notes on the State of Virginia (L & D), 274-276.

⁶ Jefferson, Notes on the State of Virginia (L & D), 274.

rant leurs conditions de vie, par exemple en diminuant les punitions corporelles, en favorisant l'habitat privé et l'union des couples – par l'achat d'épouses d'esclaves qu'il possède déjà –, et enfin, et ce même s'il n'y participe pas directement, en ne s'opposant pas à que ses esclaves apprennent à lire¹.



Ainsi, chez Jefferson, la possibilité à la distinction et à la démarcation individuelles et privées, c'est-à-dire la possibilité d'engager l'existence particulièrement et authentiquement, consiste en la source d'une dialectique intégrant et confrontant l'homme tant avec l'humanité généralement qu'avec son cadre social – par exemple en politique ou en économie. Le « particulier » se veut l'assise comme le moteur d'une dynamique constituant le social et ses réseaux. Cette dynamique en retour vient réaliser ce même « particulier » qui s'y inscrit et qui possède des prétentions justifiées sur sa propre réalité, soit sur sa personne et les possibilités qui en découlent. Ses prétentions, comme sa liberté et sa prospérité, sont elles-mêmes tributaires de ses facultés, de ses dispositions et de ses intérêts personnels, et en ce sens distincts. Ainsi, par nécessité, l'authenticité se veut le noyau à partir duquel est repensé le rapport qu'entretient l'homme avec le monde, mais d'abord avec lui-même. Chez Jefferson, comme en amont chez Locke, « une sensibilité intellectuelle nouvelle » est suscitée; une par laquelle « le point d'insertion de l'homme dans la vérité et le rapport de l'homme avec lui-même² » sont repensés et conceptualisés de façon à valoriser l'existence et le droit du particulier. Car l'individu recèle un sens qui lui est propre et qui découle directement d'une personnalité qui le distingue et qui lui confère un droit réel de se prononcer et de se déterminer. Dans ce processus ou dialectique, Jefferson voit émerger une possibilité « unique » déterminée par les capacités et les

¹ Pour ces éléments, consulter Lucia Stanton, «Jefferson's People : Slavery at Monticello », in *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*, éd. Shuffelton, 90-97.

² Simone Goyard-Fabre, « Les traités politiques de Locke », in John Locke, *Traité du gouvernement civil* (Paris : Flammarion, 1992), 61.

attributs propres à l'individualité en cause, lesquels constituent et définissent son « authenticité ». Celle-ci est alors génératrice de possibilités, et par ce fait même, de valeur. Ainsi, par ses qualités propres, l'individualité, via sa réalisation, participe à parfaire une humanité en vertu de ce qu'elle peut distinctement, c'est-à-dire authentiquement, lui apporter.

Pour Jefferson, c'est précisément pour comprendre, pour respecter et même pour promouvoir ce processus que le monde humain, comme celui naturel¹, doivent être appréhendés ainsi qu'adressés en tant que « réalités » constituées de *réalités* proprement distinctes. Car, encore une fois, il s'agit d'un ensemble d'existences particulières, chacune engageant individuellement le monde à partir d'un sens et d'un potentiel distincts. Les possibilités qui en découlent ne peuvent donc qu'être particulières et originales, voire même, très souvent, uniques. La qualité comme la valeur du résultat découlent alors de l'authenticité individuelle à sa source, c'est-à-dire de la réalité et de la vérité au sujet d'un « soi » distinct. Par ce fait même, l'authenticité, soit le fait et le droit d'être « soimême », constitue l'espoir de tous et de chacun. En effet, par sa détermination libre, l'individu réalise son droit d'autonomie tout en émettant et en vérifiant des possibilités à partir de ses positionnements personnels. L'homme authentique se veut alors tant une source de progrès qu'un exemple d'autonomie pouvant guider une humanité dans sa quête de sens et de réalisation².

L'exemple que nous avons choisi pour expliciter ce fait chez Jefferson est la religion. Nous ne cherchons pas à faire un exposé exhaustif de son positionnement dans ce domaine. Nous cherchons plutôt à communiquer brièvement l'exemple d'authenticité que cette sphère représente chez lui. Le positionnement personnel de Jefferson, droit qu'il revendique et valorise pour lui-même comme pour chacun, constitue un élément fondamental de l'analyse.



¹ Revoir en supra, n. 21.

2:18 David Bergeron

² Pensons ici à la position défendue par le penseur libéral et utilitariste, John Stuart Mill, dans son essai De la liberté.

2. Étude de cas : Jefferson et le religieux

À l'automne 1776, alors qu'il rédige un brouillon de diverses résolutions pour les présenter à l'Assemblée de Virginie, lesquelles sont liées au désétablissement de l'Église d'Angleterre dans l'État ainsi qu'à l'abrogation des lois y restreignant la liberté de culte¹, Jefferson réfléchit une de ses influences majeures sur cette question, soit John Locke. Dans les notes qu'il prend, il affirme :

Aucun homme n'a le *pouvoir* de laisser un autre lui prescrire sa foi. La foi n'est pas foi sans croyance. Aucun homme ne peut conformer sa foi aux dictats d'un autre. La vie et l'essence de la religion consistent en la persuasion interne ou en la croyance de l'esprit. Les formes externes du culte, lorsque contre notre croyance, sont de l'hypocrisie et de l'impiété².

La sphère religieuse représente un thème pertinent pour réfléchir l'importance de l'authenticité dans la pensée de Thomas Jefferson. En effet, sa posture sur ce sujet se situe entre un déisme du type que prône lord Bolingbroke – un Principe rationnel, parfait et bienveillant, et appréhendable via nos facultés naturelles, serait à la base de l'Univers³ –, et l'unitarisme de Joseph Priestley, de Benjamin Rush et de John Adams – trois correspondants, et pour le troisième, un ami ainsi qu'un collègue *et* adversaire en politique⁴. Ainsi, bien qu'elle ne

¹ Thomas Jefferson, «I. Rough Draft of Jefferson's Resolutions for Disestablishing the Church of England and for Repealing Laws Interfering with Freedom of Worship [before 19 November 1776] », in Jefferson, *Founders Online*, document non paginé.

² Thomas Jefferson, «VI. Notes on Locke and Shaftesbury, 11 October – 9 December 1776», in Jefferson, *Founders Online*, document non paginé.

³ Pour des passages de Bolingbroke retenus par Jefferson au sujet de Dieu, soit sa nature, sa bienveillance ainsi que le processus d'induction empirique qui nous prouverait son existence, consulter Thomas Jefferson, Jefferson's Literary Commonplace Book, éd. D. L. Wilson, The Papers of Thomas Jefferson (Second Series), éd. Charles T. Cullen (Princeton: Princeton UP, 1989), entre autres § 18, 21 et 26.

⁴ Pour l'unitarisme de Joseph Priestley et son ministère, consulter généralement J. D. Bowers, Joseph Priestley and English Unitarianism in America (University Park: Penn State UP, 2009); pour Benjamin Rush, voir Joseph Alkana, «Spiritual and Rational Authority in Benjamin Rush's Traveler Through Life», Texas Studies in Literature and Language 34 (1992): 284-300; enfin, pour un résumé de la position religieuse de John Adams, consulter: https://lehrmaninstitute.org/history/the-founders-faith.html#john, consulté le 24 août 2020.

soit pas « unique »¹, Jefferson adopte une posture qu'il serait possible de qualifier de très personnelle, c'est-à-dire, d'« authentique ».

D'ailleurs, l'authenticité qui émerge de la réflexion libre de Jefferson² se reflète dans les propos insérés au tout début de sa «Bible». Cet ouvrage transcrit les passages des Évangiles qu'il considère probables en vertu d'être compatibles avec l'expérience commune, laquelle communique la «loi naturelle». Les miracles, comme tout élément que Jefferson conçoit être inhérent à une «métaphysique» incompréhensible – parce qu'au-delà « de l'évidence présente et immédiate, [et donc] du témoignage des sens et de l'intellect³» –, sont simplement évacués du récit⁴. Ainsi, concernant son rapport personnel à la divinité, il affirme : «Ne dis rien de ma religion. Elle est connue seulement par mon Dieu et moi-même. Son évidence devant le monde est à chercher dans ma vie; si elle fut honnête et responsable envers la société, la religion qui l'a régulée ne peut être mauvaise⁵».

Nous voyons qu'une importance fondamentale est attachée à la « propriété » que représente pour un individu son rapport personnel et unique avec Dieu⁶. Ce rapport privé découle nécessairement et directement, comme le veut Locke, de

- ¹ Nous reviendrons très brièvement en conclusion sur le cas similaire de Benjamin Franklin.
- ² Jefferson est influencé particulièrement par Locke pour ce droit.
- ³ Bolingbroke cité in Jefferson, *Jefferson's Literary Commonplace Book*, § 26. Inspiré par l'épistémologie lockéenne et sa notion d'« idées simples », Bolingbroke asserte qu'il ne peut y avoir d'« idées premières de l'esprit et de la substance immatérielle ». Pour le rejet de l'immatérialisme chez Bolingbroke, voir Jefferson, *Jefferson's Literary Commonplace Book*, § 9.
- * Pour la méfiance qu'entretient Jefferson envers la métaphysique dont la source remonterait principalement à Platon –, comme envers tout «contenu» qui n'est pas d'abord communiqué par les sens, voir entre autres Edwin S. Gaustad, Sworn on the Altar of God: a Religious Biography of Thomas Jefferson (Grand Rapids: William B. Eerdmans Publishing Company, 1996), 31, 38-41, 134, 138-139 et 210-212; précisément concernant Platon, Jefferson, à Dr. Benjamin Waterhouse, 26 juin 1822, in Jefferson, The Writings, XV: 384; pour son rejet des éléments extra-empiriques dans le discours religieux, qui sont, selon lui, imaginaires et irrationnels visant tout particulièrement le trinitarisme –, alors qu'il blâme précisément sur ce point Jean Calvin, voir la dernière référence, ainsi que sa lettre à John Adams rédigée à la fin de sa vie (11 avril 1823), in Jefferson, The Writings, XV: 430.
- ⁵ Thomas Jefferson, The Jefferson Bible. The Life and Morals of Jesus of Nazareth. Extracted Textually from the Gospels, together with a Comparison of his Doctrines with Those of Others (New York: N. D. Thompson Publishing Co., 1902), 10 (voir le lien en bibliographie).
- ⁶ Sur un tel rapport, consulter : Thomas Jefferson, à Thomas Leiper, 21 janvier 1809, in Jefferson, The Writings, XII : 237.

2:20 David Bergeron

la propriété individuelle que représente tout d'abord l'« idée » – produit des facultés et du jugement – d'une telle réalité absolue¹. C'est sur cette construction idéelle, qui découle des facultés individuelles, et à laquelle, par ce fait même, seul leur porteur a accès², que s'élaborent une croyance et un rapport personnels, et donc authentiques, avec Dieu.

L'authenticité dans la sphère religieuse, exprimée et défendue par Jefferson lui-même, découle alors directement du droit individuel de réfléchir et de se positionner librement à partir des conclusions auxquelles l'esprit en arrive sur « ces choses [sur lesquelles] chaque homme se doit sincèrement d'enquêter en lui-même, et par méditation, par étude, par recherche, et par ses propres efforts, d'en acquérir la connaissance³ ». Ainsi, séparant la sphère civile de la sphère religieuse, lesquelles ont chacune leurs fins propres, Jefferson va soutenir que tous les hommes possèdent le droit naturel d'« être libres de professer, et par argument de maintenir, leurs opinions en matière de religion, et que cela ne [doit] en aucun cas diminuer, élargir, ou affecter leurs capacités civiles »; il poursuit en affirmant que « les droits ici assertés font partie des droits naturels de l'humanité », et que toute mesure législative qui contrarierait ces mêmes droits porterait atteinte au droit naturel de libre conscience⁴.

Ainsi, chaque individu détient le droit naturel de juger en matière de religion, que ce soit sur un point de doctrine ou sur l'implication et la valeur morales qui en découlent – qu'elles se rapportent à l'individu, à la société, voire même à l'humanité⁵. Comme l'affirme Locke, ce droit de se déterminer librement appartient à chacun en vertu de trois choses: 1) que le salut ne se rapporte qu'à la personne concernée, d'où il est son droit de réfléchir et de se positionner individuellement relativement à cette fin « privée »; 2) que la société civile existe pour protéger et satisfaire une autre fin que le salut, c'est-à-dire les droits naturels et civils de

¹ Absoluité qui la rend in-appréhensible hormis dans ses attributs très généraux, lesquels sont principalement l'Unité, l'Infinité et l'Éternité. Pour Locke, consulter entre autres *Essai philosophique*, I (3, § 14-17), et *Two Treatises*, LT, 160; et pour Jefferson, Richard Samuelson, « Jefferson and Religion : Private Belief, Public Policy », in *The Cambridge Companion*, éd. Shuffelton, 149.

² Sur le thème qu'une idée ne demeure clairement et distinctement accessible qu'à son porteur, c'est-à-dire à celui dont l'expérience et les facultés l'ont générée, consulter Locke, *Essai philoso-phique*, entre autres III (9, § 13).

³ Locke, Two treatises, LT, 160.

⁴ Jefferson, Notes on the State of Virginia, App. III, 232.

⁵ Jefferson, à Miles King, 26 septembre 1814, in Jefferson, The Writings, XIV: 197-198.

l'individu – dont celui de libre conscience –, et que le positionnement personnel d'un individu sur la question religieuse ne remet pas en question comme ne menace pas cette même raison d'être¹; 3) enfin – et comme le soutient Jefferson² –, au plan épistémique, que la vérité ne craint pas un débat libre qui ne peut que la confirmer, la tolérance étant alors de mise sur des questions demeurant, sur plusieurs plans, très au-delà des possibilités épistémiques de l'homme³. En ce sens, dès 1779, Jefferson introduit à l'Assemblée d'État sa première proposition pour une loi défendant la liberté religieuse et promouvant le désétablissement. Dans son brouillon, il affirme et défend le droit naturel que porte l'individu de croire ce qu'il veut, soit littéralement de « choisir » librement sa croyance. Sur le thème du libre débat, Jefferson soutient que « la vérité est grande et [qu'] elle va prévaloir si laissée à elle-même »⁴.

Ce positionnement rejoint précisément la lettre que le président Jefferson envoie à la *Danbury Baptist Association* en 1802⁵, laquelle l'interroge sur son refus de proclamer les jours nationaux de jeune et de grâce, comme l'ont fait ses prédécesseurs. Dans sa réponse, Jefferson prétend qu'il y a en fait un mur entre le civil et le religieux, et ce en vertu des fins différentes qui les concernent. D'où le politique ne peut, et surtout ne doit pas, se prononcer sur ce qui relève de la conscience et du choix personnels. Ce fait explique sa réticence à prendre po-

2:22 David Bergeron

¹ Nouvellement élu Président, Jefferson confirme qu'il ne brimera pas le droit individuel de libre opinion, et ce même si une position quelconque irait contre ses propres croyances. Il ne sévira que par rapport à des actions injustes au plan du droit. Jefferson, à Elbridge Gerry, 29 mars 1801, in Jefferson, The Writings, X: 254.

² Jefferson, Notes on the State of Virginia, App. III, 232.

³ Pour Jefferson, consulter l'entièreté de sa *Loi pour établir la liberté religieuse*, votée à l'Assemblée de Virginie tôt en 1786 alors qu'il est en France, in Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, App. III, 231-232; pour l'argumentaire général de Locke, voir *Two Treatises*, LT, 152-174; précisément pour les limites épistémiques de l'homme concernant l'absoluité divine, consulter Locke, *Essai philoso-phique*, I (3, § 17) – point déjà référé et cité en *supra*, n. 83.

^{*} Thomas Jefferson, «Draft for a Bill for Establishing Religious Freedom» (1779), obtenu via la banque Academic Search Complete, document non paginé (daté du 8/1/2017). Sur l'introduction à l'Assemblée de Virginie de ce projet de loi et de son échec dû à l'élection de Jefferson au poste de gouverneur en 1779 – ne pouvant alors promouvoir son passage –, consulter Debra R. Neill, «The Disestablishment of Religion in Virginia: Dissenters, Individual Rights, and the Separation of Church and State», Virginia Magazine of History & Biography 127 (2019): 2-41.

⁵ Pour le contenu général de cette lettre liée au thème de la séparation du civil et du religieux, consulter Perry, «Jefferson's Legacy to the Supreme Court », 190-191.

sition officiellement en tant que Président¹. Ce positionnement fut déjà asserté dans les *Notes*, où, à la *Query XVII* abordant le thème religieux, il soutient que le pouvoir légitime du gouvernement ne s'étend que sur les actes enfreignant les droits *civils* d'autrui². Lors de sa Seconde Adresse inaugurale (1805), il se prononcera ainsi :

Aucun homme n'a le *pouvoir* de laisser un autre lui prescrire sa foi. La foi n'est pas foi sans croyance. Aucun homme ne peut conformer sa foi aux dictats d'un autre. La vie et l'essence de la religion consistent en la persuasion interne ou en la croyance de l'esprit. Les formes externes du culte, lorsque contre notre croyance, sont de l'hypocrisie et de l'impiété³.

Mais toutefois, en-deçà du mur institutionnel⁴ concernant des questions de protection et de liberté de croyance et d'adhésion – droits naturels *connus* –⁵, il y a implicitement un mur épistémique infranchissable sur des questions ultimes qui ne permet pas à l'humain d'en imposer à son prochain. Par ce fait même, une tolérance s'impose⁶. Le libre débat évinçant toute imposition s'avère alors possible, et ce particulièrement sur des sujets empiriques, c'est-à-dire compréhensibles. Car en effet, seuls ceux-ci demeurent à l'intérieur du « mur » délimité par les possibilités épistémiques humaines. Par ce fait même, seuls de tels sujets intègrent l'espace épistémique en lequel la réflexion et le discours, et donc l'échange et le débat, s'avèrent possibles. Ainsi, peu de temps avant de fonder l'Université de Virginie, Jefferson affirme à John Adams qu'il est légitime de « moraliser pour nous-mêmes, de poursuivre l'oracle de la conscience, et de ne pas se prononcer sur ce qu'aucun homme ne peut comprendre, et par ce fait

 $^{^{\}rm 1}\,$ Thomas Jefferson, « Wall of Separation Letter », in Jefferson, Selected Works, document non paginé.

² Jefferson, Notes on the State of Virginia, Q. XVII, 165. Pour les intérêts civils, consulter Locke, Two Treatises, LT, 152.

³ Thomas Jefferson, «VI. Notes on Locke and Shaftesbury, 11 October – 9 December 1776», in Jefferson, *Founders Online*, document non paginé.

⁴ Voir Derek H. David, «Thomas Jefferson's Letter to the Danbury Baptist Association. The Meaning of the Famous "Wall of Separation" Metaphor», in *Thomas Jefferson and Philosophy*, éd. Holowchak, 79-90.

⁵ Pour l'idée que le principe d'établissement représente un danger pour les droits civils et religieux, voir Jefferson, *à Jeremiah Moore, 14 août 1800,* in Jefferson, *Founders Online,* document non paginé.

⁶ Samuelson, « Jefferson and religion », in *The Cambridge Companion*, éd. Shuffelton, 149.

croire [et donc, par extension, imposer...]; car [Jefferson] suppose une croyance être l'assentiment [libre] de l'esprit à une proposition intelligente [c'est-à-dire intelligible ou compréhensible]¹».

Le projet pédagogique de Jefferson rejoint ce positionnement épistémique et libéral via ses tentatives de séculariser l'éducation supérieure de son État. Dès 1779, il souhaite abolir par voie législative le professorat de théologie au collège *William & Mary* et à y moderniser l'éducation. Il réussit à accomplir son agenda alors qu'il est nommé un des visiteurs du collège suite à son élection comme gouverneur de Virginie (1779-1781)². L'autre exemple majeur concerne le curriculum que Jefferson propose pour l'Université de Virginie (1817-1818). Il y est question d'évincer formellement tout élément religieux et de reléguer cette branche à une éducation hors campus et privée³.

Rejoignant cette posture séculariste et individualiste, Jefferson affirme à Miles King (1814) que Dieu lui-même souhaite notre autonomie morale : « Il nous a formé des agents moraux (...) pour que nous promouvions le bonheur de ceux avec qui il nous a placé en société, en agissant honnêtement envers tous, avec bienveillance envers ceux qui tombent sur notre chemin, respectant leurs droits comme sacrés, ceux liés au corps et à l'esprit, et chérissant spécialement leur liberté de conscience, autant que nous valorisons la nôtre⁴ ». Quelques années plus tard, il soutient au Dr. John Manners, au sujet du droit naturel de poursuivre son bonheur : « S'il [Dieu] en a fait une loi inhérente à la nature de l'homme que de poursuivre son propre bonheur, il l'a laissé libre dans le choix de l'endroit ainsi que du mode⁵ », c'est-à-dire dans les circonstances et les mo-

2:24 David Bergeron

¹ Jefferson, à John Adams, 22 août 1813, in Jefferson, The Writings, XIII: 350.

² Pour les réformes effectuées à *William & Mary*, consulter Jefferson, « Autobiography », in Jefferson, *The Writings*, I : 74; pour l'ensemble des réformes souhaitées, Jefferson, « A Bill for Amending the Constitution of the College of William and Mary », in Jefferson, *Founders Online*, document non paginé. Ce projet n'est jamais adopté, bien que soutenu à l'Assemblée d'État par James Madison en 1785-1786 alors que Jefferson est en France.

³ James Madison, «Report of the Board of Commissioners», section 3. 4., in James Madison, Founders Online, document non paginé; de même, Jefferson, à Dr. Thomas Cooper, 2 novembre 1822, in Jefferson, The Writings, XV: 405-406; James J. Carpenter, «The Ultimate Defense of Liberty. Thomas Jefferson's Philosophy of Education», in Thomas Jefferson and Philosophy, éd. Holowchak, 140; enfin, Richard B. Bernstein, Thomas Jefferson: the Revolution of Ideas (New York: Oxford UP, 2004), 210

⁴ Jefferson, à Miles King, 26 septembre 1814, in Jefferson, The Writings, XIV: 197-198.

⁵ Jefferson, à Dr. John Manners, 12 juin 1817, in Jefferson, The Writings, XV: 124.

dalités en et par lesquelles il se détermine vers cette fin¹. Par extension, il en revient alors à l'individu de réfléchir pour élaborer lui-même sa croyance et se positionner théologiquement, car il demeure l'unique responsable de sa personne et de sa détermination propre², et ce au plan moral ainsi que sotériologique. Inspiré en ce sens par Benjamin Franklin, Jefferson affirme en 1808 à son neveu, Thomas Jefferson Randolph, qu'il est difficile, voire impossible, de convaincre l'autre par argument. Il en découle qu'il revient à l'individu, par et pour lui-même, de réfléchir et de se positionner concernant le « sacré ». Une posture de tolérance s'impose alors que chacun détient le droit à ses opinions – voire même de choisir l'erreur –, car elles ne briment personne³.

Alliant empirisme et rationalité, ce positionnement authentique par rapport à l'Absolu, qui aboutira éventuellement en un « christianisme séculier » ⁴, débute chez Jefferson par un intérêt profond pour les Anciens ⁵. Encore très jeune, il adopte une posture stoïcienne d'acceptation, voire même d'adhésion, face aux aléas de la vie, c'est-à-dire relativement à ce que l'existence ou la « Nature » fait vivre et subir à l'homme. Se rapprochant des propos d'auteurs comme Sénèque, par exemple dans ses œuvres *De la vie heureuse* et *De la providence*, Jefferson écrit en ce sens à son ami et collègue de classe, John Page :

Le bonheur parfait, je crois, la Déité [Dieu] n'a jamais voulu que ce soit le lot d'une de ses créatures dans ce monde; mais qu'il a réellement mis en notre pouvoir d'arriver à proximité de ce dernier [le bonheur], c'est ce que j'ai constamment cru; [Jefferson poursuit en soutenant que cette posture] devrait consister en les principaux efforts et études de nos vies. La seule méthode permettant de réaliser cela est d'assumer une résignation parfaite face à la volonté divine, et de considérer que quoi que ce soit qui arrive doit arriver; et que, par notre inquiétude, nous ne pouvons prévenir le coup avant qu'il survienne, mais nous pouvons toutefois accroître sa force après qu'il soit survenu⁶.

Une telle posture stoïcienne d'acceptation, voire d'impassibilité, est la seule

¹ Pour cette idée, consulter Matthew S. Holland, «"To Close the Circle of our Felicities": Caritas and Jefferson's First Inaugural », *The Review of Politics* 66 (2004): 183.

² Pour un tel point de vue, voir particulièrement Locke, *Two Treatises*, T. II, § 6, 44 et 57.

³ Jefferson, à Thomas Jefferson Randloph, 24 novembre 1808, in Jefferson, The Writings, XII: 199-200.

⁴ Le Christ, comme nous le verrons, ne demeure pour Jefferson qu'un réformateur moral.

⁵ Pour son éducation classique, consulter James L. Golden & Alan L. Golden, *Thomas Jefferson and the Rhetoric of Virtue* (New York : Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2002), 3-7.

⁶ Jefferson, à John Page, 15 juillet 1763, in Jefferson, The Writings, IV: 10.

qui puisse rendre la vie tolérable. Elle fournit à l'individu la capacité de soutenir ses souffrances, et ce en promouvant sa « sagesse » face à l'existence et ses aléas¹.

Quelques années plus tard, dans son *Literary Commonplace Book*, Jefferson retient un grand nombre d'extraits du déiste Bolingbroke, lequel fut déjà cité². Un particulièrement pertinent concerne l'imperfection et l'incomplétude que ce philosophe attribue au système moral du Christ, positionnement auquel Jefferson se détachera plus tard dans sa vie :

Ce n'est pas vrai que le Christ a révélé un corps d'éthique complet, prouvé être la loi naturelle à partir des principes de la raison, et rejoignant tous les devoirs de la vie. (...) Des obligations morales sont parfois recommandées et commandées [dans les Évangiles], mais nulle part sont-ils prouvées à partir des principes de la raison, et par des déductions claires (...) Si les préceptes [qui y sont contenus seraient rassemblés] ils composeraient un système d'éthique très court et manquant de cohésion. Un système ainsi constitué à partir des écrits des anciens moralistes païens, soit de Tulle [Cicéron], de Sénèque, d'Épictète, et d'autres, serait plus dense, plus complet, plus cohérent, ainsi que plus clairement déduit de principes de connaissance indubitables³.

Le premier paragraphe du brouillon de la *Déclaration d'Indépendance* communique un tel déisme. Sur les traces d'Isaac Newton y sont évoquées « les lois de la nature & du dieu de la nature⁴ », référant ainsi à la divinité à la source

2:26 David Bergeron

¹ Jefferson, à John Page, 15 juillet 1763, in Jefferson, The Writings, IV: 11.

² Soulignons toutefois la différence fondamentale entre les deux penseurs en politique. Dans cette sphère, le « Tory » Bolingbroke se veut de pensée et de posture traditionalistes. Il promeut même, pour des raisons pragmatiques dont la fin est l'ordre social, une union entre l'Église et l'État – ou une « Constitution in Church and State ». Voir Bolingbroke (lord), « A Dissertation upon Parties », in Bolingbroke, Political Writings (New York : Cambridge UP, 1997), généralement 17-44, et pour la citation, 44. Pour son conservatisme politique et institutionnel, voir Geoffrey G. Butler, « Bolingbroke », in Geoffrey G. Butler, *The Tory tradition : Bolingbroke, Burke, Disraeli, Salisbury – Primary Source Edition* (London : John Murray, Albemarle Street, W., 1914), 1-29.

³ Jefferson, Jefferson's Literary Commonplace Book, § 28. À noter que Jefferson, plus tard dans sa vie, reconnaîtra la malchance du Christ de ne pas avoir bénéficié de transcripteurs de qualité pour rapporter ses propos, comme l'ont eu par exemple Socrate en Xénophon – omettant Platon – et Épictète en Arrien. Consulter Thomas Jefferson, The Works of Thomas Jefferson, éd. Paul Leicester Ford (New York: G. P. Putman's Sons, The Knickerbocker Press, 1905), 9: 461 (voir le lien en bibliographie).

⁴ Thomas Jefferson, «Original Rough Draught of the Declaration of Independence », in Jefferson,

de la réalité *en* et *par* laquelle l'homme se comprend et se détermine vers son droit naturel ou sa fin qu'est le bonheur¹. En effet, à cette époque, et ce jusqu'à quelques années après son retour de la France et de sa charge de ministre plénipotentiaire (1784-1789), Jefferson n'associe pas directement le bien social et la cause politique des États-Unis à la pensée du Christ². Pour le jeune penseur, le christianisme est en entier une superstition. Ce n'est que par après qu'il cherchera à séparer ce qui semble «raisonnable» dans l'enseignement de Jésus – parce possible empiriquement – de ce qu'il considère relever d'un dogme sectaire créé par les fondateurs de « systèmes » religieux, c'est-à-dire d'institutions ou de dénominations. Ce tri le mènera à séparer le contenu éthique du message évangélique de l'élément métaphysique, lequel il rejettera³.

En effet, plus tard, soit à l'époque qu'il occupe le poste de secrétaire d'État (1790-1793), Jefferson commence à s'intéresser davantage aux questions entourant le Christ et son message moral⁴. Vers 1793, il lit *An History of the Corruption of Christianity*, œuvre du scientifique et théologien unitarien, ainsi que correspondant de Jefferson, Joseph Priestley. Jefferson croit y retrouver le message originel du Christ, c'est-à-dire épuré de tout contenu métaphysique qu'il juge irrationnel. Il affirmera en 1803 dans une lettre à Priestley que Jésus ajoute par rapport aux Anciens sur la conception de Dieu et la moralité, précisément concernant « la raison, la justice, et la philanthropie, et [l']inculcation de la croyance en un état futur⁵ ». Il est de même influencé par Benjamin Rush, qu'il rencontre à Philadelphie vers 1798, soit à l'époque qu'il est vice-président. Ce médecin, homme d'État et unitarien profondément croyant, conçoit que la République américaine incarne le plan de Dieu⁶. Jefferson conçoit lui-même que les valeurs humanistes de Jésus rejoignent la fraternité universelle qui est à la

Selected Works, document non paginé.

¹ Pour cette fin naturelle, voir la dernière référence, ainsi que Locke, *Essai philosophique*, II (21, § 43-44), qui définit le bonheur comme étant l'objet naturel du désir.

² Eugene R. Sheridan, *Jefferson and Religion* (Charlottesville : Thomas Jefferson Memorial Foundation, 1998), 1-24.

³ Samuelson, «Jefferson and religion », 145-146.

⁴ Pour un résumé de la conception qu'a Jefferson de la doctrine de Jésus – qu'il oppose à celle de Calvin comme à sa source, selon lui, qu'est Athanase –, voir Jefferson, *à Dr. Benjamin Waterhouse, 26 juin 1822*, in Jefferson, *The Writings*, XV: 384.

⁵ Jefferson, à Joseph Priestley, 9 avril 1803, in Jefferson, Founders Online, document non paginé.

⁶ Pour ces éléments, consulter Holland, «'To Close the Circle of our Felicities'», 187.

base du projet étatsunien. Ces valeurs ne peuvent en effet qu'être réalisées dans un cadre de liberté vouant un profond respect à l'individu et à ses droits¹. Dans son *Syllabus*², qu'il fait parvenir à Rush en 1803³, Jefferson compare la valeur des enseignements moraux de Jésus par rapport aux doctrines des Anciens et des Juifs. Malgré la déformation « métaphysique » qu'a pu subir la pensée originelle du Christ, par exemple via l'œuvre de Paul de Tarse⁴, Jefferson juge que le message du Nazaréen incarne un bien pour l'humanité. De plus, le Christ communique une représentation du divin qui diffère de celle dans l'Ancien Testament. Dieu n'est pas représenté comme une entité colérique et vengeresse. Les vertus de bienveillance, d'empathie, de charité et de pitié véhiculées par Jésus rejoignent le « sentiment moral » chez lord Kames, une influence majeure pour Jefferson en ce qui concerne la morale et l'éthique⁵. Ainsi, même s'il ne put être complété dû à l'âge qu'avait le Christ lorsqu'il fut crucifié, son enseignement représente quand même le « système de moralité (...) le plus parfait et sublime qui

2:28 David Bergeron

¹ Sheridan, Jefferson and Religion, 28-29; Garrett Ward Sheldon, «The Philosophical Trinity of Jefferson's Political Theory», in Thomas Jefferson and Philosophy, éd. Holowchak, 10; Consulter la Première Adresse inaugurale de Jefferson, prononcée le 4 mars 1801, in James Richardson éd., A Compilation of the Messages and Papers of the Presidents (New York: Bureau of National Literature, 1897), 1:323. En ce sens, Jefferson affirme au Dr. Thomas Cooper en 1822 que le «temple commun» en Virginie est le tribunal, c'est-à-dire l'endroit où sont défendus les droits individuels. Jefferson, à Dr. Thomas Cooper, 2 novembre 1822, in Jefferson, The Writings, XV: 404.

² Le nom complet : Syllabus d'un estimé du mérite des doctrines de Jésus, comparées avec celles d'autres.

³ Rejoignant son désir de ne pas dévoiler ses croyances personnelles, Jefferson insiste pour la non publication du texte, c'est-à-dire pour qu'il demeure privé. Une décennie plus tard, il souligne également à John Adams, à qui il envoie le document, qu'il ne désire pas sa publication formelle ou même son dévoilement public, car il s'agit de ses opinions personnelles. Il lui fait confiance à cet effet. Le texte ne doit être accessible qu'à ses proches correspondants, comme Rush, Priestley ou Adams lui-même – tous unitariens. Jefferson souhaite que ses opinions demeurent à l'écart des disputes publiques concernant la religion. Voir Jefferson, *à John Adams*, 22 août 1813, in Jefferson, *The Writings*, XIII : 351-352.

⁴ Jefferson, à William Short, 13 avril 1820, in Jefferson, Founders Online, document non paginé.

⁵ Thomas Jefferson, On Democracy, éd. Saul K. Padover (New York: Penguin Books, 1946), 29 et 104; Thomas Jefferson, Thomas Jefferson. Political Writings, éd. Joyce Appleby et Terence Ball (New York: Cambridge UP, 1999), 37; Kames (lord) (Henry Home), Essays on the Principles of Morality and Natural Religion, éd. Mary Catherine Moran (Indianapolis: Liberty Fund, 2005), I (II, c. VII); sur la sociabilité naturelle et le sentiment moral, consulter généralement Jean Yarbrough, « Thomas Jefferson and Republicanism », in Thomas Jefferson, éd. Engeman, 59-79.

n'ait jamais été enseigné par l'homme¹». Car ce système atteint le plus basique chez l'humain, qui est sa constitution morale. Il s'agit de « préceptes moraux innés à l'homme, intrinsèques à sa constitution physique, car nécessaires pour un être social²». Le Christ adresse les fondements de l'action comme de sa légitimité, c'est-à-dire l'intention et le motif profonds. Cette évaluation rejoint alors la loi naturelle avec ses principes moraux et ses prescriptions humanistes, c'est-à-dire ce dont l'homme demeure *naturellement* capable³. Ils sont ensuite résumés dans les propos émis en 1807 par le président Jefferson à une délégation de chefs de la nation Shawnee qu'il reçoit à Washington : « le plus grand honneur d'un homme est de faire du bien à ses prochains⁴».

Toutefois, pour Jefferson, des concepts théologiques comme la « Trinité » ou l'« Immaculée Conception » 5 n'ont simplement aucun « sens ». Rien dans l'expérience comme dans la réflexion ne vient confirmer leur vérité ou réalité. Pour le premier exemple, on ne peut déduire rationnellement, valider logiquement ou induire empiriquement l'équivalence de l'unité et du triple 6. Rejetant d'emblée l'athéisme par évidence empirique, il n'y a donc qu'un seul Principe unique à la source de l'ordre des choses, par exemple de la causalité 7. Ce positionnement exige de rendre compte de Jésus en tant qu'homme et de le juger comme un « simple » réformateur moral – bien qu'exceptionnel 8. La moralité universelle

¹ Jefferson, The Works, 9: 462, et généralement, 461-462.

² Jefferson, à John Adams, 5 mai 1817, in Jefferson, Founders Online, document non paginé.

³ Jefferson, *The Works*, 9 : 463. Pour des passages néotestamentaires, voir Jefferson, *The Jefferson Bible*, XI (31), XXIX (21), et généralement le *Sermon sur la Montagne*, XI au complet.

⁴ Jefferson, On Democracy, 105.

⁵ Pour le thème de l'Immaculée Conception, qu'il relègue au rang des fables antiques, voir Jefferson, à John Adams, 11 avril 1823, in Jefferson, The Writings, XV: 430.

⁶ Un penseur influençant la réflexion de Jefferson serait le théologien rationaliste Conyers Middleton, particulièrement ses deux œuvres intitulées *A Letter from Rome* et *A Letter to Dr. Waterland.* Jefferson, *à John Adams*, 22 août 1813, in Jefferson, *The Writings*, XIII: 350 et 352. La lettre entière à Adams est d'intérêt pour la pensée religieuse de Jefferson. Voir de même Jefferson, *à William Short*, 13 avril 1820, in Jefferson, Founders Online, document non paginé.

Pour l'évidence empirique de Dieu, voir entre autres Jefferson, à John Adams, 15 août 1820, in Jefferson, American History, document non paginé; également, Jefferson, à John Adams, 11 avril 1823, in Jefferson, Founders Online, document non paginé. Pour l'influence de Locke concernant la « nécessité » d'un Créateur, consulter John Locke, Essays on the Law of Nature (Oxford : Clarendon Press, 1958), Analytical Summary, IV.

⁸ Revoir les quatre lettres de Jefferson citées aux n. 130 et 131, ainsi que la lettre non datée qu'il

communiquée par le Christ en impose toutefois à la conscience individuelle, et ce tant au plan théologique que sotériologique. Certes, cette dernière sphère constitue la principale, car un Créateur ayant pourvu sa « créature » de facultés morales la jugera en conséquence, et ce tant pour ses intentions que pour ses actions. En ce sens, Jefferson écrit à sa fille Martha:

Le tout-puissant n'a jamais fait connaître à quiconque à quel moment il créa [l'Univers], ni il dévoilera à quiconque le moment où il entend y mettre un terme, si jamais il entend le faire. [Poursuivant à Martha sur le fait qu'elle doit se tenir prête au Jugement ultime par sa moralité et sa vertu, et ce tant en paroles qu'en actes] Si jamais tu t'apprêtes à dire quelque chose d'importun ou à poser une mauvaise action, il te faut les considérer d'avance. Tu ressentiras quelque chose en toi qui te dira que c'est mauvais et que ce ne doit pas être dit ou fait : il s'agit de ta conscience, et sois certaine de lui obéir. Notre créateur nous a tous donné ce guide intérieur et fiable, et si tu lui obéis toujours, tu seras toujours prête pour la fin du monde : ou pour un événement beaucoup plus certain qui est la mort¹

Tôt dans sa vie, Jefferson avait entretenu ce souhait d'une récompense, ou du moins d'une compensation, pour l'acceptation de notre « lot terrestre » : « nous pouvons livrer notre espoir [confiance, trust] entre les mains de celui qui nous l'a donné, et recevoir le prix qui lui semblera proportionnel à notre mérite² ». Pour Jefferson, cette idée d'un état futur de rétribution par rapport au bien et au mal faits sur « terre » peut être communiquée et expliquée par quiconque pourvu d'un sens moral et d'une capacité de juger, c'est-à-dire : par des moralistes, comme Socrate chez Xénophon, qui ancre son discours dans le fait humain, c'est-à-dire dans la loi naturelle comme dans la loi de la cité; par des prédicateurs, comme le Christ; voire même, par des législateurs, comme Jefferson lui-même ou ses collègues³. Ainsi, comme la religion généralement, le thème en demeure un séculier, car il en demeure un « humain » 4. Les prêtres,

écrit à Charles Thompson, dans Jefferson, The Jefferson Bible, 18.

2:30 David Bergeron

 $^{^1\,}$ Jefferson, à Martha Jefferson, 11 décembre 1783, in Jefferson, American History, document non paginé.

² Jefferson, à John Page, 15 juillet 1763, in Jefferson, The Writings, IV: 10.

³ Pour le Socrate de Xénophon, voir Jefferson, *The Works*, 9 : 461. Pour le thème de la rétribution future et de sa communication, consulter Jefferson, *à Thomas Law, Esq., 13 juin 1814*, in Jefferson, *The Writings*, XIV : 143.

⁴ Revoir l'idée du «temple commun » et séculier en Virginie en supra, n. 120.

qui eux-mêmes doivent être traités comme des citoyens ordinaires¹, ne doivent pas avoir le monopole du message moral et sotériologique.

L'idée d'un Créateur juste, et en ce sens providentiel, s'inscrit dans l'œuvre principale de Jefferson. Elle fut rédigée, corrigée et augmentée à l'époque de la mort de son épouse (1782) et de son départ pour la France (1784). Il s'agit de ses *Notes sur l'État de Virginie*. À la *Query* XVIII, Jefferson réfère au fait que la justice divine ne peut sommeiller éternellement face au crime humain que représente l'esclavage : « En effet je tremble pour mon pays quand je pense que Dieu est juste : que sa justice ne peut dormir éternellement »². Selon Jefferson, en communiquant l'idée d'Un Dieu bienveillant, miséricordieux et universel dans sa justice, Jésus se distancie des Anciens comme des Juifs. Il suscite un nouvel espoir pour l'homme, soit celui d'une récompense lors d'un Jugement final pour nos souffrances et notre vertu. Il contribue par ce fait à engendrer un motif moral supplémentaire, et alors à faire progresser l'humanité³.

Ainsi, théologiquement, Jefferson se veut aux portes de l'unitarisme, dénomination qu'il considère propice pour un contexte de liberté comme les États-Unis. Au médecin, pédagogue et unitarien Benjamin Waterhouse, il se réjouit de sa progression générale. Il prédit même qu'éventuellement, sous l'effet de la liberté, l'unitarisme atteindra presque l'unanimité⁴. Car Jefferson croit fermement que le message et les principes moraux fondamentaux⁵ des diverses dénominations se rejoignent. En fait, les différences existantes ne concernent que des points doctrinaux, alors que les dogmes ne sont que l'outil d'un pouvoir institutionnel et clérical injuste⁶. Jefferson soutient : « Si les doctrines de Jésus

¹ Jefferson, à Jeremiah Moore, 14 août 1800, in Jefferson, Founders Online, document non paginé.

² Jefferson, Notes on the State of Virginia, Q. XVIII, 169.

³ Jefferson, The Works, 9: 460-463.

⁴ Jefferson, à Dr. Benjamin Waterhouse, 26 juin 1822, in Jefferson, The Writings, XV: 384.

⁵ Comme le monothéisme et la bienveillance. D'où la superfluité de l'institution religieuse, voire de la «religion» elle-même. Consulter M. Andrew Holowchak, «The Fear, Honor, and Love of God: Thomas Jefferson on Jews, Philosophers, and Jesus», Forum Philosophicum 18 (2013): 67. Pour le «monothéisme» du Christ, voir Jefferson, à John Adams, 11 avril 1823, in Jefferson, The Writings, XV: 428-429, et à Dr. Benjamin Waterhouse, 26 juin 1822, 384.

⁶ Jefferson, *à Thomas Leiper, 21 janvier 1809*, in Jefferson, *The Writings*, XII: 236-237. Pour son opposition au catholicisme, et particulièrement au bigotisme dont il accuse les Jésuites, voir Jefferson, *à John Adams*, 1^{er} août 1816, in Jefferson, *The Writings*, XV: 58-59. Jefferson qualifie le rétablissement de l'ordre en 1814 comme « un pas rétrograde [cheminant] de la lumière vers l'obscurité ». Voir 58.

avaient toujours été prêchées aussi purement qu'elles sont sorties de ses lèvres, tout le monde civilisé serait à ce jour chrétien¹». Quelques années plus tard, il affirme à Waterhouse : «Je suis anxieux de voir la doctrine d'un seul Dieu commencer [s'implanter] dans notre État²». Pour Jefferson, ce seraient en effet l'autoritarisme clérical et l'incompréhensibilité du dogme qui feraient des pays anciennement catholiques des bastions d'athéisme³. Même si spontanément il ira lui-même jusqu'à se définir unitarien⁴, il n'adhérera jamais « officiellement » à une position ou dénomination formelles. Comme en politique⁵, il ne le prétendra pas.

Né et élevé au sein de la dénomination anglicane qu'il cherchera à désétablir⁶, Jefferson adopte une position authentique dans son rapport au sacré. Il s'agit d'un positionnement particulier qui lui appartient proprement en vertu même d'être un individu libre capable de choix. Plus fondamentalement, il est question d'être un individu porteur d'une nature, d'une identité et de caractéristiques – inclinations, talents et valeurs – qui lui sont propres. Émergeant de ses facultés, l'« idée » qu'il a du religieux est sienne, comme le rapport au sacré qui en découle. C'est un droit, une liberté, que Jefferson reconnaît et valorise pour chaque individu, et ce précisément parce qu'il reconnaît à chacun la capacité de

2:32 David Bergeron

¹ Jefferson, à Dr. Benjamin Waterhouse, 26 juin 1822, in Jefferson, The Writings, XV: 384.

² Jefferson, à Dr. Benjamin Waterhouse, 8 janvier 1825, in Jefferson, The Works, 12: 398.

³ Jefferson, *à Thomas Law, Esq., 13 juin 1814,* in Jefferson, *The Writings,* XIV : 140. À noter que le projet séculier qu'est l'Université de Virginie se veut l'objet d'une pareille accusation, soit d'être un « bastion d'athéisme ». La source est une mouvance davantage conservatrice dans une Virginie demeurant fortement anglicane. Consulter Jefferson, *à Dr. Thomas Cooper, 2 novembre 1822,* in Jefferson, *The Writings,* XV : 405-406.

⁴ Jefferson, *à Dr. Benjamin Waterhouse, 8 janvier 1825*, in Jefferson, *The Works*, 12 : 398. Il prétend à cette occasion : «Je sais qu'il y en a plusieurs autour de moi qui deviendraient tels [unitariens] si une seule fois ils pourraient entendre la question [être] posée impartialement ».

⁵ Jefferson, *Première Adresse inaugurale*, in Jefferson, *The Writings*, III: 319. Sur ce point, revoir *supra*, n. 24-25. Nouvellement élu président, Jefferson affirme: « Nous sommes tous républicains, nous sommes tous fédéralistes », et ce pour souligner la « communauté de principes » et de valeurs à laquelle adhère généralement l'ensemble du cadre politique et social américain. Sur l'idée d'une telle « communauté de principes » dans la pensée politique américaine, laquelle viendrait fonder une axiologie libérale commune, consulter généralement David A. J. Richards, *Foundations of American Constitutionalism* (New York: Oxford UP, 1989).

⁶ Perry, «Jefferson's Legacy to the Supreme Court», 183. Sur l'enfance religieuse de Jefferson, et ses premières réflexions sur le sujet, consulter Gaustad, *Sworn on the Altar of God*, 5-21. Sur les efforts de Jefferson pour désétablir l'anglicanisme en Virginie, voir en *supra*, n. 73 et 91.

se diriger intelligemment de façon à réaliser moralement ses fins personnelles... et authentiques¹.

3. Conclusion

Je suis d'une secte par moi-même, pour autant que je sache²

Le « christianisme séculier » ou « rationnel » de Thomas Jefferson représente, dans l'Amérique de son époque, une posture originale et authentique par rapport au fait religieux – même si non « unique » ³. Lors de sa *Première Adresse inaugurale* en 1801, il affirme : « Et que ce Pouvoir infini qui gouverne les destinées de l'Univers dirige nos conseils [institutions] vers ce qui est le mieux, et leur donne une issue favorable pour votre paix et votre prospérité 4 ». Il n'est toutefois pas possible, comme nous l'avons vu, de « réduire » son positionnement religieux à un déisme rationnel du type que prône une de ses influences philosophiques qu'est lord Bolingbroke. Un tel positionnement dans l'Amérique de l'époque serait celui de son ami et correspondant, le philosophe, révolutionnaire et déiste Thomas Paine. Concernant l'individu, l'approche rationnelle et intellectuelle de Paine face au religieux asserte comme seule possibilité réelle l'entretient d'un rapport immédiat avec la divinité, et ce sans aucune « intercession », ce qui implique sans « médiateur » du type, selon lui, qu'incarne Jésus ⁵.

- ¹ Idée prise chez Locke, Two Treatises, T. II, § 57.
- ² Jefferson cité dans Perry, «Jefferson's Legacy to the Supreme Court », 185.
- Un exemple d'un cas comparable à celui de Jefferson serait la position religieuse de Benjamin Franklin. Alors qu'il débute sa vie comme ardent déiste, Franklin en vient qu'à épouser une forme de « christianisme séculier » ou « moral ». Il conçoit alors Jésus comme un réformateur prônant les vertus de bienveillance et de charité. Pour Franklin, le message moral du Christ a une portée universelle. Un tournant important dans sa pensée s'effectue en 1739, soit à l'époque du Grand Réveil Great Awakening –, alors qu'il entend le prédicateur anglican et britannique George Whitefield prêcher à Philadelphie. Pour une exposition de l'évolution des idées religieuses de Franklin, consulter Thomas S. Kidd, Benjamin Franklin : The Religious Life of a Founding Father (New Haven : Yale UP, 2018).
- ⁴ Richardson, A Compilation of the Messages, 1:324.
- ⁵ En ce sens, Paine ira même jusqu'à définir le christianisme comme une forme « d'athéisme ». Consulter Nathalie Caron, « Religion publique, religion privée chez Thomas Paine », *Cahiers Charles V* 22 (1997): 109-111.

En se situant à la jonction du déisme et de l'unitarisme institutionnalisé, Jefferson se positionne d'abord, comme en politique, en tant que « particulier ». En tant qu'individualité, il engage librement la réalité à partir de ses facultés et de son jugement. Le particularisme sur lequel se fonde sa réflexion vient alors construire et déterminer, dans la sphère religieuse, son individualité, sa personnalité. Il vient constituer ou déterminer son droit naturel et privé d'être autonome, et par ce fait même, d'être authentique dans sa réflexion et dans son positionnement. Il s'agit ici de vivre un rapport authentique avec le Créateur; un libre de l'institution et de son dogme, libre de tout « parti », et ce via l'inspiration théologique et morale, voire la « médiation », que représente l'enseignement du Christ. Ce n'est pas que Jefferson cherche ou même souhaite bannir l'institution religieuse du contexte américain, car l'adhésion à celle-ci demeure en soi un choix strictement personnel. Certes, son souhait est une égalisation des dénominations – protestantes – par le retrait complet de tout privilège institutionnel, et ce bien que sa position philosophique lui fasse préférer un unitarisme qui allie conceptuellement le déisme à la moralité qu'il reconnaît en Jésus et en le christianisme primitif. Ce n'est pour Jefferson que d'une telle position que peut bénéficier la société américaine¹. Mais en-deçà de privilégier une position sur une autre en vertu de sa « raisonnabilité », l'individu demeure le «seul redevable à Dieu²», c'est-à-dire responsable individuellement. En ce sens, il questionne la légitimité du fait institutionnel en religion3. Sans distinguer entre les dénominations, voire même entre le catholicisme⁴ et le protestantisme, Jefferson écrit dès le début de sa présidence, soit le 23 mars 1801, à l'homme politique républicain du Vermont, Moses Robinson :

La religion chrétienne, lorsque dégagée des chiffons dans lesquels ils [le clergé] l'ont enveloppée, et ramenée à la pureté et à la simplicité originelles de son instituteur bienveillant, est plus que tout autre une religion amie de la science, et de la plus libre expansion de l'esprit humain⁵.

2:34 David Bergeron

¹ Pour ces points, voir Gaustad, Sworn on the altar of God, 73, 146 et 162-200; Sheridan, Jefferson and Religion, 27-28, 37 et 65-66.

² Sheridan, Jefferson and Religion, 23.

³ Gaustad, Sworn on the altar of God, 187 et 189.

⁴ Pour son rejet de ce dernier, voir en *supra*, n. 142.

⁵ Jefferson cité dans Vicchio, Jefferson's Religion, 87.

Mais sa validité vient d'abord du fait qu'elle rejoint le sens moral inné chez tout homme¹. D'où Jefferson lui-même se dit être un « disciple des doctrines de Jésus », ce qui signifie chez lui ses « enseignements moraux » – positionnement qui demeure détaché de toute adhésion à quelconque dénomination². En religion, Jefferson adopte une position qui demeure prioritairement éthique ainsi que strictement personnelle.

C'est précisément ce positionnement particulier et personnel de Jefferson qui le rend authentique dans sa posture, ce qui fait de lui un être proprement moral³, c'est-à-dire un « individu » qui prend position librement et intelligemment pour se diriger vers ce qu'il conçoit être son intérêt *propre*⁴. Car par ses facultés, l'individu est propriétaire de sa personne et de sa vie, ce qui le rend responsable de son bonheur, et par ce fait même, pour un « chrétien » comme le « devient » Jefferson, de son « salut »⁵.

Comme dans la Nature chaque élément détient sa réalité et sa vérité « uniques » 6, dans la sphère humaine, pour Jefferson, chaque individu détient une identité qui implique une façon particulière d'être et d'exister. C'est cette particularité qui donne à chacun sa valeur, et ce parce qu'il s'agit précisément de la « vérité » de chacun. Car il s'agit proprement d'une « personne », d'un « moi » authentique et distinct de toute autre individualité. Ce fait d'exister authentiquement le réel s'explicite dans le positionnement religieux de Jefferson.

En se positionnant authentiquement par rapport au sacré, Jefferson concrétise son droit fondamental, qui est sa fin, de poursuivre individuellement son bonheur⁷ via la réalisation de son identité. Pour une humanité en quête de sens, sa réflexion et son positionnement viennent émettre des possibilités, et en premier celle de pouvoir individuellement se définir et se déterminer par rapport

¹ Vicchio, Jefferson's Religion, 92. Jefferson, à Thomas Law, 13 juin 1814, in Jefferson, The Writings, XIV: 138-144.

² Pour les deux citations, voir Vicchio, *Jefferson's Religion*, 94, et pour la position a-institutionnelle de Jefferson, 92-94.

 $^{^3\,}$ Revoir Jefferson, à Francis Hopkinson, 13 mars 1789, in Jefferson, Founders Online, document non paginé.

⁴ Revoir en supra, n. 149.

⁵ Pour ces principes, consulter Locke, Two Treatises, T. II, § 6, 14, 44 et 57, ainsi que LT, 162.

⁶ Revoir en supra, n. 21.

 $^{^{7}\,}$ Jefferson, «Original Rough Draught of the Declaration of Independence », in Jefferson, Selected Works, document non paginé.

au réel et à l'existence. Il s'agit alors de concrétiser une vérité sur un moi qui, parce que particulier, ne peut qu'être authentique.

En effet, cette authenticité est ce qui dignifie l'existence, ici celle de Jefferson. C'est ce qui, en termes déistes, la rend valable selon « les lois de la nature et du dieu de la nature¹ », parce que c'est ce qui lui confère sa « vérité » propre. C'est également ce qui justifie Jefferson de confirmer au début de sa *Bible* – vouée strictement à l'individu « Jésus » – que « la religion qui l'a [sa vie] régulée ne peut être mauvaise² », et ce précisément parce qu'elle lui permettra de se « rendre au ciel autrement qu'avec un parti » ; c'est-à-dire, de s'y rendre comme « un agent libre et moral³ » !

Ainsi, en communiquant sa « moralité », la religion de Jefferson incarne précisément l'excellence et la promesse que peut véhiculer une nature se déterminant d'une façon qui lui est propre. Son authenticité peut alors inspirer une humanité en quête de sens et de réalisation, en quête de vérité.



Bibliographie

Albertone, Manuela. « Physiocracy in the Eighteenth-Century America. Economic Theory and Political Weapons ». *History of European Ideas* 47 (2020): 1-22.

Alkana, Joseph. «Spiritual and Rational Authority in Benjamin Rush's *Traveler Through Life*». *Texas Studies in Literature and Language* 34 (1992): 284-300.

Appleby, Joyce. « Commercial Farming and the "Agrarian Myth" in the Early Republic ». The Journal of American History 68 (1982) : 833-849.

2:36 David Bergeron

¹ Jefferson, «Original Rough Draught of the Declaration of Independence », in Jefferson, *Selected Works*, document non paginé.

² Revoir la citation complète de Jefferson en *supra*, n. 81. Jefferson, *The Jefferson Bible*, 10.

³ Revoir la citation complète de Jefferson en *supra*, n. 25. Jefferson, *à Francis Hopkinson*, 13 mars 1789, in Jefferson, *Founders Online*, document non paginé.

- —. « Economics : The Agrarian Republic ». In *Thomas Jefferson and the Politics of Nature*, édité par Thomas S. Engeman, 143-163. Notre Dame : University of Notre Dame Press, 2000.
- Bacon, Francis. The New Organon. New York: Cambridge UP, 2000.
- Bergeron, David. «Thomas Jefferson et la réflexion sur l'Autochtone. Conception d'une nature au fondement d'un projet humain ». Revue française de science politique 67 (2017): 497-519.
- Bernstein, Richard B. Thomas Jefferson. New York: Oxford UP, 2003.
- —. Thomas Jefferson: the Revolution of Ideas. New York: Oxford UP, 2004.
- Bessone, Magali. « La construction de la citoyenneté américaine : une question de droits ou une question de races? ». Revue internationale des sciences sociales 183 (2005) : 121-134.
- Bolingbroke (lord). « A Dissertation upon Parties ». In Bolingbroke, *Political Writings*, 1-191. New York : Cambridge UP, 1997.
- Bowers, J. D. Joseph Priestley and English Unitarianism in America. University Park: Penn State UP, 2009.
- Butler, Geoffrey G. «Bolingbroke». In *The Tory Tradition : Bolingbroke, Burke, Disraeli, Salisbury Primary Source Edition*, édité par Geoffrey G. Butler, 1-29. London : John Murray, Albemarle Street, W., 1914.
- Caron, Nathalie. « Religion publique, religion privée chez Thomas Paine ». Cahiers Charles V 22 (1997): 109-111.
- Carpenter, James J. «The Ultimate Defense of Liberty. Thomas Jefferson's Philosophy of Education». In *Thomas Jefferson and Philosophy. Essays on the Philosophical Cast of Jefferson's Writings*, édité par M. Andrew Holowchak, 135-145. Toronto: Lexington Books, 2014.
- Davis, Derek H. «Thomas Jefferson's Letter to the Danbury Baptist Association. The Meaning of the Famous "Wall of Separation" Metaphor ». In *Thomas Jefferson and Philosophy. Essays on the Philosophical Cast of Jefferson's Writings*, édité par M. Andrew Holowchak, 79-90. Toronto: Lexington Books, 2014.
- Dikant, Thomas. «Settler Colonial Statistics by Thomas Dikant: Jefferson, Biopolitics, and *Notes on the State of Virginia*». *Early American Literature* 54, (2019): 69-96.
- Druckenbrod, Daniel L., Fraser D. Neiman, David L. Richardson, et Derek Wheeler. «Land-Use Legacies in Forests at Jefferson's Monticello Plantation». *Journal of Vegetation Science* 29 (2018): 307-316.
- Egerton, Douglas R. «Race and Slavery in the Era of Jefferson». In *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*, édité par Frank Shuffelton, 73-82. Cambridge, UK: Cambridge UP, 2009.

- Eengeman, Thomas S. éd. *Thomas Jefferson and the Politics of Nature*. Notre Dame: University of Notre Dame Press, 2000.
- Gaustad, Edwin S. Sworn on the Altar of God: a Religious Biography of Thomas Jefferson. Grand Rapids: William B. Eerdmans Publishing Company, 1996.
- Giordano, Ralph G. *The Architectural Ideology of Thomas Jefferson*. Jefferson: McFarland & Company, Inc., Publishers, 2012.
- Golden James L., et Alan L. Golden. *Thomas Jefferson and the Rhetoric of Virtue*. New York: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2002.
- Gordon-Reed, Annette. *The Hemingses of Monticello : An American Family.* New York : W.W. Norton & Company, 2008.
- Goyard-Fabre, Simone. «Les traités politiques de Locke». In John Locke, *Traité du gouvernement civil*, 27-110. Paris : Flammarion, 1992.
- Hallock, Thomas. «Notes on the State of Virginia and the Jeffersonian West». In *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*, édité par Frank Shuffelton, 47-60. Cambridge, UK: Cambridge UP, 2009.
- Helprin, Mark. «By Starlight Undiminished ». First Things: A Monthly Journal of Religion & Public Life 277 (2017): 35-40.
- Holland, Matthew S. «"To Close the Circle of our Felicities": Caritas and Jefferson's First Inaugural ». *The Review of Politics* 66 (2004): 181-205.
- Holowchak, M. Andrew. «The Fear, Honor, and Love of God: Thomas Jefferson on Jews, Philosophers, and Jesus». *Forum Philosophicum* 18 (2013): 49-71.
- —. Thomas Jefferson's Philosophy of Education. A Utopian Dream. New York: Routledge, 2014.
- éd. Thomas Jefferson and Philosophy. Essays on the Philosophical Cast of Jefferson's Writings. Toronto: Lexington Books, 2014.
- Jefferson, Thomas. American History from Revolution to Reconstruction and beyond. The Letters of Thomas Jefferson (1743-1826). http://www.let.rug.nl/usa/presidents/thomas-jefferson/letters-of-thomas-jefferson.
- —. « Draft for a Bill for Establishing Religious Freedom » (1779). Obtenu via la banque *Academic Search Complete*, document non paginé (daté du 8/1/2017).
- —. Founders Online, National Archives. http://founders.archives.gov/documents/ Jefferson. In The Papers of Thomas Jefferson, édité par Julian P. Boyd et al. Princeton: Princeton UP, 1950—.
- —. Jefferson's Literary Commonplace Book, édité par D. L. Wilson. In The Papers of Thomas Jefferson (Second Series), édité par Charles T. Cullen. Princeton: Princeton UP, 1989.
- —. Notes on the State of Virginia. Toronto: Penguin Books, 1999.
- —. On Democracy. Édité par Saul K. Padover. New York: Penguin Books, 1946.

2:38 David Bergeron

- —. Selected Works of Thomas Jefferson [et] Letters. Collection maintenue par Jon Roland de la Constitution Society, Liberty Library. http://www.constitution.org/tj/tj-chron.htm.
- —. The Jefferson Bible. The Life and Morals of Jesus of Nazareth. Extracted Textually from the Gospels, together with a Comparison of his Doctrines with Those of Others. New York: N. D. Thompson Publishing Co., 1902, http://uuhouston.org/files/The_Jefferson_Bible.pdf.
- —. The Works of Thomas Jefferson. Édité par Paul Leicester Ford. New York: G. P. Putman's Sons, The Knickerbocker Press, 1905. https://oll.libertyfund.org/titles/jefferson-the-works-of-thomas-jefferson-12-vols.
- —. The Writings of Thomas Jefferson. Édité par Albert E. Bergh. Washington: Thomas Jefferson Memorial Association, 1907. https://www.constitution.org/tj/jeff.htm.
- —. Thomas Jefferson. Political Writings. Édité par Joyce Appleby et Terence Ball. New York: Cambridge UP, 1999.
- —. «Thomas Jefferson Second Inaugural Address» (March 4, 1805). https://avalon.law.yale.edu/19th_century/jefinau2.asp, consulté le 9 novembre 2021.
- —. «Thomas Jefferson to James Madison, 6 Sept. 1789». The Founders' Constitution, vol. 1, chapter 2, document 23, Chicago: The University of Chicago Press, 2000. http://press-pubs.uchicago.edu/founders/documents/v1ch2s23.html. In The Papers of Thomas Jefferson, édité par Julian P. Boyd et al., 15: 392-397. Princeton: Princeton UP, 1950-.
- Kames (Lord) (Henry Home). Essays on the Principles of Morality and Natural Religion. Édité par Mary Catherine Moran. Indianapolis: Liberty Fund, 2005.
- Kidd, Thomas S. Benjamin Franklin: The Religious Life of a Founding Father. New Haven: Yale UP, 2018.
- Locke, John. Essai philosophique concernant l'entendement humain. Traduit par Pierre Coste. Paris : Librairie Générale Française, 2009.
- —. Essays on the Law of Nature. Oxford: Clarendon Press, 1958.
- —. Some Thoughts Concerning Education, 403-556. London: Ward, Lock, and Co., 1886.
- —. Two Treatises of Government and A Letter Concerning Toleration. Stilwell: Digireads.com Publishing, 2005. * Les textes sont cités: T. I (Premier Traité); T. II (Second Traité); LT (Lettre sur la tolérance).
- Madison, James. «Report of the Board of Commissioners for the University of Virginia to the Virginia General Assembly, [4 August] 1818». In Founders Online, National Archives. http://founders.archives.gov/documents/Madison/04-01-02-0289. In The Papers of James Madison, Retirement Series, édité par David B. Mattern, J.

- C. A. Stagg, Mary Parke Johnson et Anne Mandeville Colony, 1 : 326-340. Charlottes-ville : University of Virginia Press, 2009.
- Mashaw, Jerry L. «Reluctant Nationalists: Federal Administration and Administrative Law in the Republican Era, 1801-1829». *The Yale Law Journal* 116 (2007): 1636-1740.
- Mayer, David N. *The Constitutional Thought of Thomas Jefferson*. Charlottesville & London: UP of Virginia, 1994.
- Miller, Charles A. Jefferson and Nature. An Interpretation. Baltimore : The Johns Hopkins UP, 1988.
- Neill, Debra R. «The Disestablishment of Religion in Virginia : Dissenters, Individual Rights, and the Separation of Church and State». *Virginia Magazine of History & Biography* 127 (2019) : 2-41.
- Onuf, Peter, et Annette Gordon-Reed. «Jefferson's Spaces». Early American Literature 48 (2013): 755-769.
- Perry, Barbara A. «Jefferson's Legacy to the Supreme Court : Freedom of Religion». Journal of Supreme Court History 31 (2006) : 181-198.
- Pocock, J. G. A. The Machiavellian Moment. Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition. Princeton: Princeton UP, 1975.
- Richards, David A. J. Foundations of American Constitutionalism. New York: Oxford UP, 1989.
- Richardson, James (ed.). A Compilation of the Messages and Papers of the Presidents. New York: Bureau of National Literature, 1897, vol. 1.
- Royot, Daniel. «L'expansionnisme dans l'idéologie jeffersonienne 1801-1809». In La «Destinée Manifeste» des États-Unis au XIX^e siècle. Aspects politiques et idéologiques, édité par Pierre Lagayette, 99-107. Paris : Ellipses, 1999.
- Sadosky, Leonard J., Peter Nicolaisen, Peter S. Onuf et Andrew J. O'Shaughnessy éd. Old World, New World. America and Europe in the Age of Jefferson. Charlottesville: University of Virginia Press, 2010
- Samuelson, Richard. «Jefferson and Religion: Private Belief, Public Policy». In *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*, édité par Frank Shuffelton, 143-154. Cambridge, UK: Cambridge UP, 2009.
- Sheldon, Garrett Ward. «The Philosophical Trinity of Jefferson's Political Theory». In *Thomas Jefferson and Philosophy. Essays on the Philosophical Cast of Jefferson's Writings*, édité par M. Andrew Holowchak, 1-13. Toronto: Lexington Books, 2014.
- Sheridan, Eugene R. *Jefferson and Religion*. Charlottesville : Thomas Jefferson Memorial Foundation, 1998.
- Shuffelton, Frank. «Introduction». In Thomas Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, vii-xxxi. New York: Penguin Books, 1999.

2:40 David Bergeron

- éd. *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*. Cambridge, UK : Cambridge UP, 2009.
- Slauter, Eric. « The Declaration of Independence and the New Nation ». In *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*, édité par Frank Shuffelton, 12-34. Cambridge, UK: Cambridge UP, 2009.
- Stanton, Lucia. «Jefferson's People : Slavery at Monticello ». In *The Cambridge Companion to Thomas Jefferson*, édité par Frank Shuffelton, 83-100. Cambridge, UK : Cambridge UP, 2009.
- Thompson, Paul B. «Thomas Jefferson's Land Ethics». In *Thomas Jefferson and Philosophy. Essays on the Philosophical Cast of Jefferson's Writings*, édité par M. Andrew Holowchak, 61-77. Toronto: Lexington Books, 2014.
- Valsania, Maurizio. «"Our Original Barbarism": Man vs. Nature in Thomas Jefferson's Moral Experience ». Journal of the History of Ideas 65 (2004): 627-645.
- Vicchio, Stephen J. Jefferson's Religion. Eugene: Wipf & Stock Publishers, 2007.
- Wallace, Anthony F. C. *Jefferson and The Indians. The Tragic Fate of the First Americans.* Cambridge, US : The Belknap Press of Harvard UP, 1999.
- Wilson, Richard Guy. «Thomas Jefferson's Architectural and Landscape Aesthetics». In *Thomas Jefferson and Philosophy. Essays on the Philosophical Cast of Jefferson's Writings*, édité par M. Andrew Holowchak, 165-180. Toronto: Lexington Books, 2014.
- Yarbrough, Jean. «Thomas Jefferson and Republicanism». In *Thomas Jefferson and the Politics of Nature*, édité par Thomas S. Engeman, 59-79. Notre Dame: University of Notre Dame Press, 2000.
- Zuckert, Michael P. «Founder of the Natural Rights Republic». In *Thomas Jefferson and the Politics of Nature*, édité par Thomas S. Engeman, 11-58. Notre Dame: University of Notre Dame Press, 2000.



Jeremy Wilburn, Gardening at Thomas Jefferson School—Mildred IL, 2008 (https://flic.kr/p/4Lhy8P, CC BY-NC-SA).